INITERACT OF THE PARTY OF THE P

GRANDS CHANTIERS
AGRICULTURE
ENERGIE
MINES
INDUSTRIE
SERVICES
FINANCE



Protais Ayangma Amang appelle à une révolution

Mobile Money : Express Union contre les opérateurs télécoms

GRATUIT - NE PEUT ÊTRE VENDU

CAMESTIRAU CAMERO UN COM

Retrouvez chaque jour l'actualité économique du Cameroun



Compatible tablettes et smartphones



APP DISPONIBLE POUR IOS ET ANDROID

EDITORIAL |

Yasmine Bahri-Domon, directrice de la publication



5 ans

cobalt...

n 2011, en pleine campagne électorale, le président Paul Biya annonçait qu'à partir de 2012, le Cameroun se transformerait en un vaste chantier de projets structurants, et que le pays attirerait de nombreux investisseurs pour soutenir la politique économique des « Grandes réalisations » devant édicter le Septennat actuel. Parole tenue : ces cinq dernières années ont été effervescentes au plan économique. Le Cameroun bouge! Depuis 2012, les barrages hydroélectriques sont sortis de terre à Memve'ele, Lom Pangar, Mekin, d'autres sont en projet... une huitaine de barrages et de centrales hydroélectriques au total, à bâtir sur le seul lit de la Sanaga. Aujourd'hui ces mégastructures sont visibles et sont réalisées à plus de 95%, prêtes à assurer le décollage industriel du Cameroun. L'industrie extractive est en pleine émergence, surtout à l'Est du pays où des firmes internationales ont répondu présentes dans l'extraction de l'or de Bétaré Ova, le diamant de Mobilong, et bientôt le fer et le

Les investisseurs étrangers défilent dans ce pays, crédible aux yeux du FMI et des indicateurs de croissance. Beaucoup lui font confiance, en Europe comme aux Amériques, en Asie comme en Afrique où on assiste au boom d'une coopération Sud-sud efficiente. En cinq ans, le Cameroun s'est offert l'un des meilleurs codes des investissements d'Afrique. Le pays trône à 4,7% de taux de croissance économique au moment où la zone CEMAC stagne à moins de 2%. Oui, Le Cameroun bouge véritable-

ment depuis cinq ans, et ce n'est pas fini! Le secteur agricole est encore en friche, le sol et le sous-sol camerounais regorgent de richesses incommensurables qui ne demandent qu'à être exploitées. Il faudra aussi explorer la bauxite, le rutile, le gaz, sans oublier de développer le secteur des services et celui de l'économie numérique. Il reste encore beaucoup à accomplir et à construire, surtout au niveau social. Donner à la population un meilleur accès à l'eau, à l'électricité, équiper au mieux les écoles comme les hôpitaux. Développer un large tissu de PME pour assurer des emplois à la jeunesse... Les chantiers à venir sont innombrables.

En 5 ans, beaucoup de beaux projets ont vu le jour, dont ce magazine qui a pour mission de vous informer, régulièrement et aussi professionnellement que possible, sur l'actualité économique du Cameroun. Aujourd'hui, vous êtes 500 000 visiteurs, chaque mois, à consulter notre site web. 157 000 internautes nous suivent quotidiennement sur Facebook. L'application a été téléchargée plus de 11 000 fois. Ce magazine est tiré mensuellement à 10 000 exemplaires en français, et **autant** en anglais. Il est distribué dans 40 pays, 5 aéroports internationaux, en plus des compagnies aériennes, des ambassades camerounaises et des hôtels d'affaires. En ce 5^{ème} anniversaire, nous tenons à remercier sincèrement tous ceux qui nous ont permis de réussir ce challenge: sponsors, collaborateurs, partenaires, fournisseurs et surtout VOUS, chers lecteurs qui, comme nous, aimez tant le Cameroun.

AU SOMMAIRE

DOSSIER



08 - A vous la parole!

- 09 Olivier Vandermoten
- 09 Pierre Zumbach
- 10 Paul Kammogne Fokam
- 10 Chantal Lewat
- 11 Jean-Bruno Tagne
- 11 Pierre-François Kamanou
- 12 Evariste Takam Tchudjeu
- 12 Christian Ngan
- 13 Apollinaire Mebenga
- 13 Fotso Fonkam
- 14 Olivier Madiba
- 14 René Cremonese
- 15 Jalel Snoussi
- 15 Marie Josephine Mpacko
- 16 Christian Amouo
- 16 Ulrich D'Pola
- 16 Achille Assako
- 17 Jean Patrick Ketcha
- 17 Bindzi Leonard Henri

INTERVIEW



18 • Protais Ayangma Amang : « La digitalisation pourrait quintupler le chiffre d'affaires des assurances et améliorerait sa contribution au PIB »

INVESTIR AU CAMEROUN

Editeur

Stratline Limited

Directrice de la publication

Yasmine BAHRI-DOMON

Rédaction

Brice R. MBODIAM, Sylvain ANDZONGO, Idriss LINGE.

Opérateur

Médiamania Sàrl

www.mediamania.pro

Maquette : Jérémie FLAUX, Réalisation web : Christian ZANARDI,

Corrections : Nils COUTURIER

Régie publicitaire

regiepub@investiraucameroun.com Au Cameroun Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr

Tel: 00 237 694 66 94 59

Impression

Rotimpres, Aiguaviva, Espagne

Distribution Cameroun

Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr Tel: 00 237 694 66 94 59

Gratuit - Ne peut être vendu

info@investiraucameroun.com - www.investiraucameroun.com

- 21 Le FMI approuve un accord de prêt triennal de 390 milliards FCFA, en faveur du Cameroun
- 22 L'industriel Célestin Tawamba remplace André Fotso à la tête du Groupement inter-patronal du Cameroun
- 23 Au Cameroun, le secteur informel pèse autant dans le PIB qu'en Afrique du Sud et à Maurice, mais moins qu'au Nigeria
- **24** Le Cameroun dans le top 5 africain de l'*Indice* de gouvernance des ressources naturelles 2017

FINANCE

25 • Vers l'introduction de six nouvelles entreprises à la bourse de Douala



26 • Deux journalistes camerounais lauréats de l'initiative Bloomberg, pour l'information financière en Afrique

ENERGIES

27 • Grâce au barrage de Lom Pangar, le Cameroun vient de traverser « *l'étiage le plus calme depuis dix ans* », selon l'électricien Eneo

TIC & TELECOM

- 28 La concurrence farouche sur le marché du Mobile Money suscite des accusations de pratiques anticoncurrentielles
- **30** Avec l'appui de l'Etat, le Camerounais Jacques Bonjawo, ancien cadre chez Microsoft, lance le 1^{er} technopole de son pays

AGRICULTURE

 31 • La Socapalm manœuvre auprès du gouvernement pour obtenir une hausse de plus de 30% sur le prix de l'huile de palme

I FANER NII MAIS



 66 • Le Camerounais Jules Ngankam devient le DGA de l'African Guarantee Fund

L'ACTUALITÉ EN BRÈVES

GESTION PUBLIQUE	P 33-38	TRANSPORT	P 52-54
FINANCE	P 39-40	INDUSTRIE	P 55-58
AGRICULTURE	P 41-46	TIC & TELECOM	P 59-60
ENERGIE	P 47-50	SERVICES	P 61
BTP & INFRASTRUCTURES	P 51		

WWW.STOPBLABLACAM.COM



Rumeurs, idées reçues, clichés, superstitions, légende : qui dit vrai ? qui dit faux ?

P 62-65

CASTING





DIMITRI DOVOOPOLY

Le directeur des achats de l'Organisation des Nations Unies (Onu), Dimitri Dovoopoly, a récemment rencontré à Douala des opérateurs économiques locaux, afin de les inciter à soumissionner aux appels d'offres lancés par les Nations Unies. Pour ce faire, le responsable onusien a d'abord expliqué aux opérateurs économiques rencontrés les différentes procédures en vigueur dans le système des Nations Unies, dont la toute première consiste à se faire enregistrer comme potentiel prestataire via le site Internet de l'Onu. Il faut ensuite être reconnu comme opérateur économique par l'Etat et être en règle vis-à-vis du fisc. Le potentiel prestataire recevra alors des appels d'offres lancés par l'Onu, auxquels il pourra postuler et faire prospérer ses affaires. Car, a souligné le directeur des achats de l'Onu, les contrats des Nations Unies sont une excellente opportunité pour les opérateurs économiques camerounais, du fait de l'existence de missions de l'Onu dans des pays tels que la RCA, dont la proximité avec le Cameroun est un atout pour les potentiels prestataires de services.



RICHARD EVINA OBAM

Le 8 juin 2017, le chef de l'Etat camerounais, Paul Biya, a nommé l'inspecteur principal des Impôts, Richard Evina Obam, au poste de directeur général de la Caisse autonome d'amortissement (CAA), l'entreprise chargée de la gestion de la dette publique dans le pays. Le nouveau promu, qui assurait jusque-là les fonctions de Conseiller technique n°4 au Ministère des finances, remplace Dieudonné Evou Mekou, devenu vice-gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), l'institut d'émission des six états-membres de la Cemac, que sont le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, le Tchad et la République centrafricaine. Le nouveau patron de la Caisse autonome d'amortissement a été chef de la division des grandes entreprises à la direction générale des Impôts, service spécialement dédié au suivi des entreprises justifiant d'un chiffre d'affaires minimum d'un milliard FCFA, et qui centralise généralement près de 80% des recettes fiscales du pays.



BAYERO FADIL

Le conseil d'administration de l'Agence des normes et de la qualité (ANOR) a adopté, le 7 juin 2017, au sortir de sa 7ème session extraordinaire, un « budget recadré pour l'exercice 2017 », a-t-on appris dans un communiqué officiel. Equilibrée en recettes et en dépenses à la somme de 4,985 milliards de francs CFA, cette enveloppe budgétaire est en hausse de plus de 300 millions de francs CFA par rapport au budget initial.

En effet, selon le site internet de l'ANOR, la 15ème session ordinaire du conseil d'administration de cette entreprise publique camerounaise, qui s'est déroulée le 28 décembre 2016, avait abouti à l'adoption d'un budget 2017 arrêté à la somme de 4,623 milliards de francs CFA, en baisse de plus de 20% par rapport au budget précédent. Cette révision à la hausse de l'enveloppe budgétaire de l'ANOR intervient dans un contexte marqué par la suppression de la subvention de l'Etat, a révélé le président du conseil, Bayero Fadil.



CHANTAL LEWAT

Le Syndicat patronal des industries d'hôtellerie et de tourisme (SPIHT) du Cameroun redoute un ralentissement des activités des opérateurs de ce secteur au cours de cette année 2017. Et pour cause, a-t-on appris au cours d'une conférence de presse organisée à Yaoundé, la capitale du pays, les clients ont du mal à accepter de payer le surplus représentant la taxe de séjour instituée par la Loi de finances 2017 de l'Etat du Cameroun.

Aussi, Chantal Lewat, présidente du SPIHT, souhaite-t-elle que l'Etat lance une vaste campagne de sensibilisation des populations sur l'instauration de cette taxe, afin qu'au moment de réclamer cette taxe, les hôteliers ne soient plus considérés comme des malhonnêtes désireux de s'enrichir sur le dos de leurs clients. Selon la Loi de finances 2017, la taxe de séjour varie de 500 à 5000 francs CFA par nuitée d'hôtel, en fonction du standing de la structure d'hébergement dans laquelle les touristes descendent sur le territoire camerounais.



SAMUELA ISOPI

En célébrant le 2 juin 2017 sa dernière fête nationale de la République d'Italie au Cameroun, l'ambassadrice de ce pays, Samuela Isopi, a révélé que la coopération entre le Cameroun et l'Italie, devenue plus dynamique ces dernières années, va davantage se renforcer dans les jours à venir avec la mise en place ou la réactivation de certains cadres de coopération économique. « Nous allons relancer, dans les prochains jours, le Cercle d'affaires italien du Cameroun qui, avec les nombreuses sociétés arrivées dans le pays ces dernières années, compte désormais au moins une centaine de membres », a-t-elle révélé.

Par ailleurs, la diplomate italienne, arrivée en fin de séjour, a annoncé qu'avant la fin de l'année 2017, l'ambassade d'Italie espère « finaliser l'ouverture à Douala d'un desk de l'Institut italien du commerce extérieur, l'agence du Ministère du développement économique qui s'occupe de la promotion des relations économiques et commerciales avec les pays partenaires ».



PHILÉMON ZO'O ZAME

Le président de la République, Paul Biya, a signé le 8 juin 2017 un décret limogeant Jean Louis Beh Mengue, désormais ex-directeur général de l'Agence de régulation des télécommunications (ART), le régulateur du secteur des télécoms au Cameroun. M. Beh Mengue a été remplacé par l'ancien secrétaire général du Ministère des travaux publics (MINTP), Philémon Zo'o Zame. Le nouveau promu est né le 18 octobre 1962 à Djoum, dans le département du Dja et Lobo.

Avant d'être promu au MINTP, M. Zo'o Zame était, depuis janvier 1999, attaché au Secrétariat général de la présidence de la République. En 1989, il a occupé le poste d'ingénieur d'études au sein du groupe italien de BTP Cogefar SA. Deux ans plus tard, en 1991, c'est le même poste qu'il avait occupé à la Société centrale pour l'équipement du territoire au Cameroun. En 1996, il va occuper un poste d'assistant à la Faculté des sciences à l'Université de Yaoundé I (Département des sciences de la Terre).

8 DOSSIER

A vous la parole!



Cinq ans! Cela fait encore bien jeune pour les humains. Mais, pour une publication spécialisée, comme celle que vous tenez actuellement entre vos mains, c'est plutôt l'âge de la maturité. Eh oui, votre magazine a cinq ans! Depuis 2012, nous essayons tant bien que mal d'être le miroir dans lequel l'on peut regarder l'économie camerounaise, telle qu'elle va, et surtout telle qu'elle se présente, avec les innombrables opportunités qu'elle recèle.

Entre notre plateforme numérique, sur laquelle nous faisons battre

quotidiennement le cœur de l'actualité économique au Cameroun, et nos magazines mensuels que sont Investir au Cameroun et Business In Cameroon, vous êtes nombreux à nous faire confiance en étoffant notre fichier de lecteurs fidèles, à apprécier les différentes fenêtres par lesquelles nous voyons l'actualité économique camerounaise, à exprimer vos opinions sur la marche de cette économie-là, à ouvrir le débat sur certaines thématiques actuelles.

Aussi, en lieu et place de votre traditionnel dossier mensuel, nous avons décidé, pour cette édition double, qui coïncide avec le 5 eme anniversaire de votre magazine, de vous donner la parole, pour vous permettre de vous exprimer brièvement sur une question précise. Ce patchwork de réactions permet, par la même occasion, de mettre en exergue le caractère hétérogène de notre lectorat, au sein duquel l'on recrute aussi bien des capitaines d'industrie que le petit entrepreneur, le citoyen ordinaire que l'universitaire, le leader d'opinion que le diplomate, etc. Bonne lecture!

DOSSIER

Olivier Vandermoten

DG Ericsson Cameroun



La conjoncture économique dans la zone Cemac n'est pas très favorable aux investissements depuis au moins deux ans, du fait de la baisse des cours mondiaux des matières premières. Ressentez-vous cette réalité et avez-vous constaté un ralentissement ou alors un tassement des investissements dans le secteur des télécoms au Cameroun ?

Dans la zone Cemac, nous ressentons effectivement ces difficultés économiques. Mais, je peux vous dire que le Cameroun n'est pas sévèrement touché. Il s'en sort mieux que les pays limitrophes, parce que son économie est bien plus diversifiée et ne dépend pas étroitement du pétrole comme le Nigeria, par exemple. Dans le secteur des télécommunications, malgré ces difficultés économiques, les investissements au Cameroun sont plutôt à la hausse. Cette hausse des investissements dans les télécommunications dans le pays, en dépit de la conjoncture ambiante, peut s'expliquer par le fait que les entreprises opérant dans ce secteur sont soutenues par leurs maisons-mères, qui ne sont pas exposées à l'environnement local. Ces acteurs économiques continuent surtout d'investir parce qu'ils sont convaincus qu'il existe des opportunités à saisir.

Pierre Zumbach

Président de la Fondation internationale Inter-Progress, Mandataire du gouvernement Camerounais pour « Promote »



Quelle est votre plus grande satisfaction depuis que vous organisez au Cameroun le Salon Promote, qui est présenté comme le plus grand rendez-vous des affaires en Afrique centrale?

Notre satisfaction est de constater, à chaque nouvelle édition, que l'utilité de cet événement qui grandit en qualité, a des racines solides dans des besoins prioritaires pour la promotion du savoir-faire et de l'image des entreprises. Cette utilité justifie le souhait exprimé par Monsieur Paul Biya, président de la République du Cameroun, de prendre des dispositions organisationnelles pour que « Promote » se pérennise.

En proposant aux plus hautes autorités camerounaises le concept de « Promote » en 2001, nous avions au préalable sondé quelques 600 patrons de la zone Cemac. Ainsi, le concept d'un Salon international de l'entreprise, partant du cœur de l'Afrique, est le reflet fidèle des besoins manifestés dans ce type d'économie africaine, par les acteurs eux-mêmes.

Paul Kammogne Fokam

Fondateur Afriland First Bank

Vous êtes le promoteur du PK Fokam Institute of Excellence, un centre d'excellence camerounais qui ambitionne de rivaliser avec les grandes écoles occidentales. Comment cet établissement contribue-t-il à la formation des champions de l'Afrique industrialisée de demain? Déjà le PK Fokam Institute of Excellence est une institution polytechnique. Nous n'y dispensons pas de formations générales, en clair. C'est pour cela que nous n'y dispensons que des formations d'ingénierie et de management. Vous comprenez bien que nous sommes bien positionnés pour contribuer à cette Afrique industrialisée. L'industrie n'étant rien d'autre que l'invention et la technologie. Nous ambitionnons de faire de cet institut un instrument de contribution essentiel pour le développement d'une Afrique qui compte.



Chantal Lewat

Présidente nationale du Syndicat patronal des industries de l'hôtellerie et du tourisme (SPIHT)



Qu'est ce qui explique la chute du taux de fréquentation des hôtels de 40% au Cameroun en 2016 ?

Le secteur de l'hôtellerie, du tourisme et des loisirs du Cameroun n'est pas épargné par la crise qui perdure et plombe l'économie de notre pays. En plus des maux bien connus qui minent notre secteur d'activité, nous citerons entre autres : les escarmouches à répétition, depuis un peu plus de quatre ans, des terroristes appartenant à la secte islamique Boko Haram dans l'Extrême-Nord, les troubles sécuritaires dans la localité de l'Est du pays, les remous sociaux dans les régions du Sud-Ouest et du

Nord-Ouest depuis novembre 2016, l'inattendue taxe de séjour instituée dans la Loi de finances 2017, qui se situe largement au-dessus des taux pratiqués au Gabon (1000 FCFA) et en France (deux euros).

Au nombre de ces facteurs limitant, nous pourrons ajouter, pour le décrier, l'appartenance contre-productive et stigmatisante de nos entreprises hôtelières au champ d'application des « établissements classés dangereux, insalubres et incommodes ». Ce qui a forcément des conséquences sur la perception qu'ont les touristes et l'opinion publique de nos établissements.

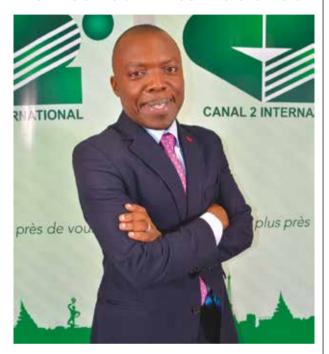
Les acteurs et professionnels de notre secteur d'activité scrutent l'horizon conjoncturel avec une certaine anxiété. Dans un contexte qui a vu, depuis 2010, un début d'embellie sur la destination Cameroun – se traduisant de manière quasi générale par une amélioration des performances en termes du nombre d'arrivée des touristes internationaux – les perspectives pour les mois à venir apparaissent mesurées.

Pour faire face à cette chute inquiétante du taux de fréquentation dans nos entreprises hôtelières, voire d'érosion de nos chiffres d'affaires qui perdure, l'enjeu pour les dirigeants, employeurs ou exploitants d'entreprises hôtelières, du tourisme et des loisirs est d'affiner notre démarche et de trouver les bons réglages sur ces problématiques cruciales.

DOSSIER 11

Jean-Bruno Tagne

DGA Canal 2 International



Quels sont, selon vous, les défis pour la télévision au Cameroun à l'ère du numérique ?

Le défi de la télévision camerounaise pour l'avenir se situe à trois niveaux au moins. D'abord sur les contenus. Il y a lieu de les varier, de les rendre plus originaux et plus proches des préoccupations et des aspirations du public. Cela suppose une certaine ingénierie, mais aussi des moyens de production qui font parfois cruellement défaut aux télévisions locales. Le recours à des producteurs semble être l'une des solutions. Mais là encore, il en nait tellement ces derniers temps et parfois avec des moyens humains et matériels tellement limités qu'on voit mal comment le salut viendrait de là.

Ensuite, la qualité de la réception des images, qui laisse encore à désirer. Ce problème ne se poserait plus aujourd'hui si l'on avait – comme il était prévu depuis longtemps – basculé de l'analogique vers le numérique avec la TNT. Mais, le projet est aujourd'hui renvoyé aux calendes grecques. Ce qui condamne le public à des images pas très nettes.

Enfin, le dernier défi, le plus important pour l'avenir, est celui de l'internet. La société 2.0 dans laquelle nous sommes aujourd'hui lancés commande une nouvelle façon de regarder la télévision. Sans avoir mené d'étude scientifique, mais rien qu'à l'observation et surtout dans les milieux de jeunes, la télévision se regarde désormais sur les écrans d'ordinateurs et de téléphones.

Pierre-François Kamanou

PDG de GTS-Infotel Cameroon, président du Réseau des professionnels du secteur des télécoms, des TIC et du numérique (reptic.cm)



Qu'est-ce qui freine le développement du secteur des télécoms, des TIC et du numérique au Cameroun? Les freins au développement de ce secteur sont nombreux et bien connus des acteurs.

Ils sont contenus dans les différents rapports et recommandations de tous les séminaires et forums organisés depuis que le chef de l'Etat a lui-même reconnu notre retard dans le développement de l'économie numérique, lors de son discours de fin d'année 2015. On peut résumer la situation en empruntant ces propos d'Aliko Dangote : « aucun pays n'a été développé par les investisseurs étrangers. Il faut des entreprises locales. »

Or, le développement de l'économie numérique au Cameroun est hyper-dominé par les gros opérateurs concessionnaires de réseau, qui pèsent plus de 95% dans les 5% de contribution du secteur au PIB. C'est dire qu'à ce jour, l'environnement n'est pas favorable au développement des PME locales du secteur, qui constituent pourtant le moteur de la croissance de cette nouvelle économie. Un des principaux freins au développement des PME du secteur est l'insuffisance de réglementation associée à la faiblesse de la régulation. A titre d'exemple, il a fallu près de sept ans, depuis la promulgation de la loi sur les communications électroniques en 2010, pour que les pouvoirs publics publient en mai 2017 un arrêté fixant les montants des droits d'entrée des différents types de licences de première catégorie. Du coup, pendant ce temps, il était impossible pour les petits opérateurs du segment des PME d'obtenir des titres formels de licence de réseau, et de ce fait, d'exister légalement.

Pour le reste, le REPTIC.CM prépare actuellement un document de plaidoyer pour le développement inclusif de l'économie numérique, lequel document sera soumis aux pouvoirs publics dans les meilleurs délais. Aussi, je saisis cette occasion pour inviter tous les professionnels du secteur des télécoms, des TIC et du numérique à nous rejoindre au REPTIC, pour qu'ensemble nous relevions le défi de la transformation numérique du Cameroun.

Evariste Takam Tchudjeu

Chef du département Microbanques/Modèle MC² Afriland First Bank



Quelle philosophie sous-tend le parrainage du réseau des établissements de microfinance baptisé MC² par Afriland First Bank ?

D'entrée de jeu, permettez-nous de faire un bref rappel de ce qu'on entend par modèle MC². Il s'agit d'une approche endogène qui permet aux populations, surtout défavorisées, de se prendre en charge et de créer des richesses au travers d'instruments financiers adaptés, afin d'améliorer

leurs conditions de vie de manière durable. Le modèle se décline en deux dimensions, à savoir une dimension rurale (constituée de microbanques MC^2 qui sont les institutions de microfinance de développement rural) et une dimension connue sous l'appellation MUFFA (Mutuelle financière des femmes africaines), qui constitue un puissant instrument de création des richesses pour les femmes à faibles revenus dans les zones urbaines et périurbaines.

Ce modèle qui a été créé par le D^r Paul Kammogne Fokam (Fondateur d'Afriland First Bank) se développe dans différentes communautés depuis 1992 (année de création de la première MC^2), avec le concours des populations et divers partenaires. Il est basé sur le principe selon lequel : la Victoire contre la Pauvreté (VP) est possible si les Moyens (M) et les Compétences (C) de la Communauté (C) sont mis ensemble (VP = $M \times C \times C = MC^2$).

C'est fort de cette conviction qu'Afriland First Bank, en tant qu'entreprise citoyenne a choisi ce modèle comme outil permettant de mettre en exergue son action sociale, et s'est engagée, depuis 1992, à s'investir en matière de lutte contre la pauvreté en soutenant le développement des zones rurales et des femmes pauvres dans les zones urbaines et périurbaines. A ce titre, nous comptons aujourd'hui 116 unités fonctionnelles sur toute l'étendue du territoire national et plus de 1,2 million de personnes touchées.

Christian Ngan

Entrepreneur (Santé et cosmétique)

Quelle place occupe aujourd'hui la santé dans le budget de l'Etat camerounais ?

Le Ministère de la santé n'est pas l'acteur de référence en matière cosmétique, c'est le Ministère du commerce, à travers des organismes tels que l'Agence des normes et de la qualité (ANOR). Mais, nous sommes tout particulièrement concernés par tous les aspects de santé publique.

Nous concernant, je pense qu'il serait très intéressant que le Ministère de la santé puisse débloquer une assiette destinée à la prévention de la dépigmentation de la peau. Une sensibilisation est nécessaire et cela nécessite des moyens de communication et de suivi. Pour l'instant, je n'ai pas encore entendu parler de ce genre d'initiatives qui ferait un très grand bien à la femme africaine. Le décapage est un problème de santé publique.



Apollinaire Mebenga

Senior Account Manager chez Ericsson

Au Cameroun, les deux principales villes (Yaoundé et Douala) représentent 80% du marché des télécoms. Ericsson ne développe-t-il pas des équipements pouvant rentabiliser ce marché dans les zones rurales généralement délaissées par les opérateurs?

Ericsson œuvre pour la diminution des coûts d'équipements, afin de rendre les services des télécommunications accessibles au plus grand nombre dans le monde. Au Cameroun, les opérateurs des télécommunications en activité dans le pays couvrent de plus en plus les zones rurales. Cette ambition d'aller vers les zones reculées est sur la table de tous les opérateurs.

Nous drivons avec les opérateurs un projet baptisé « Mobile Rural Coverage », qui les aide à connecter les zones rurales grâce à un business case (en management, il s'agit d'une proposition structurée, qui marque un changement dans la conduite des affaires. Ce changement se trouve justifié du point de vue des coûts et bénéfices, ndlr) approprié.

C'est un projet que nous avons commencé il y a deux ans, puis il a été suspendu. Nous l'avons relancé. Il est question de couvrir ces zones en 2G et 3G. Au Ghana et au Bénin, cela s'est fait. Au Bénin, par exemple, ces investissements ont apporté le développement dans les zones rurales.



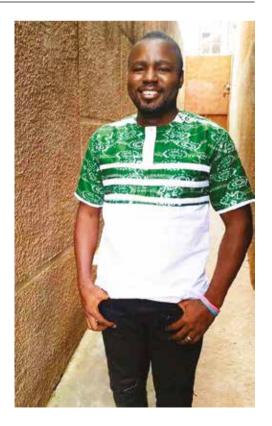
Fotso Fonkam

Enseignant, Codeur

Pensez-vous que les Camerounais soient technologiquement prêts pour rivaliser avec les pays de la sous-région?

Si vous m'aviez posé cette question il y a deux ou trois ans, j'aurais immédiatement répondu par la négative, parce qu'il y a deux ou trois ans je n'avais pas suffisamment d'informations sur ce domaine. Aujourd'hui, en observant l'environnement tech camerounais, je suis tenté de dire que les Camerounais sont technologiquement à la hauteur pour rivaliser avec les autres pays de la sous-région. L'existence de communautés (Mozilla Cameroun, GDG, TechWomen, etc.) favorise la mise à niveau des

développeurs et l'initiation des jeunes au développement. On note aussi la présence d'incubateurs, dans certaines villes du pays, qui facilitent l'éclosion de solutions innovantes. Ce n'est peut-être pas assez, mais ça nous permet de ne pas être à la traine au niveau sous-régional. La preuve, nous avons d'excellentes équipes de développeurs qui s'illustrent aussi bien sur le continent qu'à l'international. Pour citer un exmple, en mai dernier par exemple, deux équipes camerounaises ont été sélectionnées pour la finale du « Bots for Messenger Challenge » organisé par Facebook. Le Cameroun était le seul pays d'Afrique centrale à accéder en finale.



DOSSIER DOSSIER

Olivier Madiba

Entrepreneur



Que pensez-vous des politiques d'accompagnement de projets portés par des jeunes au Cameroun ?

Je pense que nous avons de bonnes avancées, mais ce n'est toujours pas suffisant. Pour le moment, nous avons un plein de soutiens « *philosophiques* », nous avons de plus en plus de conférences, débats et autres encouragements psychologiques aux projets. Mais le problème central demeure : le financement. Lorsqu'il faut se financer, la salle est subitement vide.

Toutefois, on appréciera les efforts pour qu'Internet soit plus rapide, ainsi que les éléments pour améliorer l'ouverture des entreprises (les SARL qui peuvent être ouvertes avec un capital de 100 000 FCFA). L'Etat devrait mettre en place encore plus de mesures incitatives, et notamment maximiser sur la facilitation des microcrédits ou fonds d'investissement de capital-risque. On sait qu'il se pose la question phare : Comment vérifier la bonne mentalité des jeunes ? La réponse est simple : laissez ceux qui ont de bonnes mentalités reconnaître les autres.

René Cremonese

Haut-commissaire du Canada au Cameroun



Quel est le niveau des échanges commerciaux entre le Cameroun et le Canada, et sur quels leviers peut-on actionner pour davantage les dynamiser?

Les échanges commerciaux entre le Canada et le Cameroun, certes encore modestes, ont néanmoins fortement progressé depuis 2012, avant de connaitre un recul en 2016, contrecoup de la crise mondiale. Ils se chiffrent globalement à 62 M \$CAD. Le Cameroun est le premier partenaire commercial du Canada en Afrique centrale. Le potentiel de croissance de ces échanges demeure important, et les deux pays ont décidé d'œuvrer ensemble pour le valoriser. Déjà signataires d'un accord fiscal de non double imposition, le Canada et le Cameroun ont également signé un accord de promotion et de protection des investissements étrangers, en vigueur depuis décembre 2016.

Les secteurs prioritaires de développement du Cameroun (éducation, infrastructures, énergie, mines...), tels que présentés dans le Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE), document de référence de politique de développement du pays, sont des secteurs dans lesquels le Canada possède une grande expertise et qui peut être mise à contribution. Le défi est d'attirer au Cameroun les investisseurs et hommes d'affaires canadiens, en leur présentant les opportunités qui y existent. Il s'agit là d'un levier sur lequel nous continuons de travailler, pour atteindre cet objectif. Nous enregistrons sur les dernières années un intérêt croissant de compagnies canadiennes pour le marché camerounais, ce qui nous conforte dans nos choix stratégiques. Qu'il me soit permis de saluer les efforts constants fournis par votre magazine, pour mettre en relief le potentiel économique et commercial du Cameroun. Je vous remercie également pour cette opportunité que vous m'offrez, de faire ce témoignage.

DOSSIER 15

Jalel Snoussi

Ambassadeur de Tunisie au Cameroun



Le win-win n'est pas encore au rendez-vous dans les rapports économiques entre le Cameroun et la Tunisie. On note que la balance commerciale est toujours déficitaire pour le Cameroun. Qu'en dites-vous ?

Les échanges commerciaux, qui ont augmenté ces derniers temps, possèdent une grande marge de progression. Mais, à ce stade, le constat reste mitigé. Le potentiel commercial est sous-exploité et gagnerait à être mieux diversifié et valorisé. En termes de valeurs et de parts, la situation reste très perfectible et recommande une meilleure implication de part et d'autre.

En général, sur le plan économique, le potentiel reste riche et prometteur, et recèle un gisement d'opportunités qu'il importe de saisir, de valoriser et faire fructifier par les deux parties. De part et d'autre, les attentes et les capacités sont diverses et grandes. Les rapports de coopération globale entre le Cameroun et la Tunisie n'en seront que mieux tonifiés et structurés.

Il est à préciser que les relations d'amitié et de coopérations, entre la Tunisie et le Cameroun, sont historiques et datent de l'année 1963, avec l'établissement des relations diplomatiques. Le cadre juridique de cette coopération a été établi le 11 décembre 1965 à Yaoundé, avec la signature du Traité d'amitié et de coopération et la convention culturelle. D'autres accords et instruments ont suivi jusqu'à nos jours, dans différents domaines.

Marie Josephine Mpacko

Employée au Ministère des relations extérieures



Est-ce que, selon vous, les politiques extérieures du Cameroun favorisent une valorisation du « *Made in Cameroon* » ?

Politiques extérieures fait référence à une politique d'exportation de nos produits sur les marchés extérieurs, des produits finis surtout. Je n'entrevois pas, pour le moment, de stratégie claire d'aide à l'exportation de nos produits finis *made in Cameroon* sur les marchés extérieurs. Je ne parle pas des produits tels que le bois ou la banane, qui s'exportent bien. On les trouve partout. Mais, en ce qui concerne la petite industrie, pour le moment, il n'y a pas de stratégie claire de mise en exergue de ces produits à l'extérieur. Par exemple, peut-on arriver dans nos missions diplomatiques et trouver du chocolat camerounais ? Du café ? Des chips ? Ça commence par-là.

Christian Amouo

Directeur d'un fonds d'investissement

Dites-nous brièvement quel est votre avis sur la Loi de finances 2017 de la République du Cameroun...

Pour moi, la Loi de finances 2017 de la République du Cameroun est le reflet d'une volonté d'améliorer la collecte des ressources par l'Etat, mais dont l'efficacité est mise à rude épreuve au regard des informations sur les recettes douanières et fiscales de l'Etat du Cameroun à mi-parcours.



Ulrich D'Pola

Doctorant en économie



En tant qu'économiste, que pensez-vous des Accords de partenariat économique (APE) entre le Cameroun et l'Union européenne ?

A court terme, les Accords de partenariat économique entre le Cameroun et l'Union européenne permettent aux produits camerounais de trouver un marché plus vaste, de gagner des devises et de dynamiser les secteurs d'exportation. Puisque les produits importés deviennent moins chers, ces accords permettent aussi d'accroitre la consommation.

Cependant, sur le long terme, les APE sont un réel danger pour les entreprises camerounaises naissantes. Ils vont renchérir le coût des produits importés hors UE-ACP et induire des pertes réelles en recettes douanières pour l'économie camerounaise.

Achille Assako

Journaliste



Pensez-vous que les Camerounais soient assez informés sur la situation économique de leur pays et ses enjeux ?

Les Camerounais ne sont pas suffisamment informés sur la situation économique de leur pays. A la vérité, le discours politique, tout en polémiques, passe mieux que celui des économistes, qui semble hermétique. *Investir au Cameroun* a le mérite de parler d'économie en termes simples à des personnes qui n'y comprendraient pas grand-chose. Et le lecteur « *tel un nul* » en économie, saisit mieux les enjeux économiques et se rend compte au finish que tout est économie.

Jean Patrick Ketcha

Fondateur d'un incubateur

A votre avis, pour quoi des programmes d'accompagnement ou de financement de projets portés par des jeunes au Cameroun n'aboutissent pas souvent?

Ces programmes ont bénéficié à de nombreux jeunes. Pour ceux qui échouent, on peut souligner trois facteurs importants : l'absence d'une politique nationale d'accompagnement à l'entrepreneuriat, dont le résultat est la multiplicité des programmes lancés par plusieurs entités qui ne collaborent pas ; le problème de qualité et de compétences des fonctionnaires sur ces thématiques ; et une méconnaissance de l'humain : si on ne comprend pas les bénéficiaires, comment espérer avoir un résultat efficient? Bref, les solutions ne sont pas adaptées parce que les besoins réels sont mal identifies. Toutefois le ministère des PME est en marche, le travail y a commencé pour une définition de la stratégie nationale de l'entrepreneuriat. L'Agence de promotion des PME laisse aussi présager de bonnes perspectives.



Bindzi Leonard Henri

Ambasssadeur du Cameroun en Suisse

Comment le magazine Investir au Cameroun, qui est distribué, entre autres, dans les ambassades, est-il percu en Suisse?

Ce cinquième anniversaire du magazine *Investir au Cameroun* m'offre l'agréable occasion de porter témoignage de l'apport précieux de cette importante publication quant à une promotion efficace des opportunités d'affaires et d'investissement que recèle le Cameroun. A travers sa diffusion en Suisse, les milieux d'affaires et les institutions publiques, en l'occurrence la Swisscham (Chambre de commerce suisse-afrique), la SABC (Swiss African Business Circle), le SECO (Secrétariat d'Etat à l'Economie), sont régulièrement informés de l'actualité économique du Cameroun. Ce parfait outil de communication est aussi disponible à la section consulaire de l'Ambassade, pour l'information des usagers, Camerounais et non Camerounais.

Ces dernières années, suite à une meilleure valorisation des atouts économiques du Cameroun, notamment les grands chantiers actuellement ouverts sous l'impulsion du Chef de l'Etat, S.E. Paul Biya, plusieurs entités suisses d'importance se sont installées ou ont renforcé leur présence dans mon pays, d'autres se sont montrées intéressées par notre marche en pleine évolution. A cet égard, l'excellent travail d'*Investir au Cameroun* mérite d'être poursuivi.

Bon vent !!!!



B INTERVIEW

Protais Ayangma Amang: « La digitalisation pourrait quintupler le chiffre d'affaires des assurances et améliorerait sa contribution au PIB »

Président du regroupement patronal dénommé Entreprises du Cameroun (ECAM), cet assureur de longue date parle de la révolution que pourrait apporter, dans son pays et en Afrique, la domestication de l'usage des TIC par les compagnies.

Investir au Cameroun: Vous venez d'organiser à Douala, la capitale économique camerounaise, une journée de rencontre et de réflexion baptisée « Assurtech ». De quoi s'est-il agi concrètement? Protais Ayangma Amang: Assurtech est un événement qui se veut annuel et qui vise à mettre en relation les assureurs et les développeurs, afin de trouver ensemble des solutions pertinentes qui permettront de vulgariser, de faciliter l'accès et la démocratisation du secteur de l'assurance via les

Technologies de l'information et de la communication (TIC).

Pendant près de quatre heures, le 31 mai dernier dans la ville de Douala, nous avons permis à plus d'une centaine de participants de découvrir les solutions digitales développées par de jeunes Camerounais (les plateformes web et mobiles Insurafrica et Mica), et de découvrir en avant première le portail sur l'assurance (Cameroun assurance) élaboré en partenariat avec un groupe tunisien bien connu dans les milieux africains

de l'assurance (Groupe Atlas) et qui sera fonctionnel dans les prochaines semaines, et de partager l'expérience de certaines entreprises ayant déjà amorcé le virage de la digitalisation, notamment la CNPS (Caisse nationale de prévoyance sociale) représentée pour l'occasion par son Directeur général, M. Alain Noel Olivier Mekulu Mvondo.

Je profite d'ailleurs de cette tribune pour remercier tous les participants et intervenants à cette première édition d'Assurtech, sans oublier INTERVIEW 19



Protais Ayangma Amang, président du regroupement patronal dénommé Entreprises du Cameroun (ECAM) : « L'objectif principal d'Assurtech est d'impulser le développement de l'assurance à travers la digitalisation. »

le ministre des Finances, Alamine Ousmane Mey, parrain de l'événement et représenté pour la circonstance par le Directeur des assurances, Blaise Ezo'o Engolo.

IC: Quels objectifs principaux vi-

siez-vous à travers cet événement? PAA: L'objectif principal d'Assurtech est d'impulser le développement de l'assurance à travers la digitalisation. Il est question ici de mettre en synergie les acteurs des assurances et de la digitalisation, afin de trouver les solutions adéquates qui permettront de booster ce secteur si peu développé dans notre pays, en particulier, mais en Afrique, en général, et ô combien nécessaire. La digitalisation s'est imposée comme levier majeur de croissance économique dans le monde, en s'infiltrant dans les domaines de la finance, de la santé, des services et aussi de l'assurance. Pour cette première édition, nos objectifs étaient de poser les bases de cette rencontre, de montrer aux opérateurs du secteur des assurances et aux autorités administratives, notamment la tutelle (le Ministère des finances), que l'Assurtech, c'est possible dans notre pays. Nous l'avons démontré à travers les solutions digitales Insurafrica et Mica développées par des jeunes Camerounais en collaboration avec un assureur du marché.

IC: Selon vous, la digitalisation des services des compagnies d'assurance est-elle la voie royale pour un développement optimum de ce secteur au Cameroun?

PAA: Oui. En effet, le Cameroun connait un fort développement d'internet avec un taux de pénétration de l'ordre de 21%, contre moins de 2% seulement pour les assurances. De plus, on assiste à l'émergence d'une génération de plus en plus connectée que ce soit sur smartphone, tablette ou ordinateur. Le digital est un véritable canal de vulgarisation et de développement de plusieurs secteurs. Et les compagnies d'assurance gagneraient à investir ce canal, qui se présente bien plus comme un formidable accélérateur de développement.

IC: Quels avantages majeurs pourrait procurer le développement de l'usage des TIC dans le secteur des assurances, aussi bien aux compagnies qu'aux potentiels assurés?

PAA: Ces avantages sont multiples.

La digitalisation permet entre autres: une proximité réelle entre les assureurs et les assurés; la facilitation et la célérité dans le traitement et l'organisation des dossiers; les gains de temps autant pour les assureurs que pour les assurés, aussi bien dans la souscription aux polices, la déclaration des sinistres que dans

le paiement des sinistres ; la limitation de la fraude ; une maîtrise des charges de gestion des assureurs ; une meilleure mutualisation des risques...

IC: De quel ordre, selon vous, l'usage des TIC par les compagnies pourrait-il relever le taux de pénétration de l'assurance au Cameroun, qui est d'à peine 2% officiellement?

PAA: Si l'on va sur la base du taux de pénétration d'internet, qui est de 21%, et celui du mobile, de l'ordre de 60%, et avec l'introduction et la vulgarisation de la micro-assurance, on peut projeter un taux de 5 à 6% dans les trois prochaines années voire plus, pour le stabiliser autour de 10% dans les cinq prochaines années. C'est en tout cas notre ambition. Ce qui pourrait quintupler le chiffre d'affaires des assurances et améliorerait significativement sa contribution au PIB de notre pays et le financement de notre économie.

IC: Au Cameroun, les compagnies d'assurance ont la réputation de ne pas souvent respecter leurs engagements envers leurs assurés. De quoi procède cette réputation, du point de vue du praticien de l'assurance que vous avez été?

PAA: Les compagnies d'assurances camerounaises souffrent d'une image dépréciée qui n'est pas toujours méritée. Beaucoup de ces compagnies respectent leurs engagements et ne le font pas toujours savoir. Il se trouve malheureusement qu'il y a encore quelques brebis galeuses qui font beaucoup de mal à la profession. J'ai coutume de dire que c'est une profession mal aimée parce que souvent mal connue.

La CIMA (Conférence interafricaine des marchés des assurances, l'organe de régulation du secteur des dans quinze pays d'Afrique centrale et de l'Ouest, *ndlr*) s'est engagée dans un long processus d'assainissement qui est loin d'être achevé. Les maux dont souffre le secteur sont à la fois structurels (étroitesse du marché, faible capitalisation des acteurs, faible culture assurantielle, contrôles peu performants de l'autorité de contrôle...) que managériaux (charges d'exploi-

20 INTERVIEW

tations excessives, management peu innovant, nombreuses fautes de gestion...). Du coup, les maigres primes collectées, au lieu de servir au paiement des sinistres, servent à payer les salaires, quand ce ne sont régulation du secteur des assurances en Afrique centrale et de l'Ouest (CIMA) sont plus nombreuses en direction des compagnies camerounaises. Le marché camerounais est-il le plus indisci-

Protais Ayangma Amang: « Il faut achever l'assainissement du secteur. Car, les mauvaises compagnies lui font beaucoup de mal. Alors le secteur pourra envisager plus sereinement son développement. »

pas des dépenses sans rapport avec l'exploitation.

Malheureusement, à cause du cycle inversé de l'assurance (la prime est payée d'avance et le sinistre parfois plusieurs années après sa survenance), les situations d'insolvabilité se découvrent souvent trop tard, à l'instar de certaines maladies qu'on ne constate que lorsque le mal est fait...

IC: De quelle manière la digitalisation des services pourrait-elle impacter cette réputation plutôt peu laudatrice pour les opérateurs du secteur de l'assurance?

PAA: La digitalisation va inscrire l'assurance dans la modernité. Ce faisant, elle brise déjà l'image de conservatisme et d'opacité qui colle à la peau des assureurs. Elle va « disponibiliser » le produit d'assurance partout (ou presque) et à tout moment. Nous faisons le pari qu'elle va obliger les assureurs à s'adapter et même à se réinventer. Et surtout, elle concerne les jeunes, cette classe moyenne de demain, plus et mieux éduquée et plus sensible aux problèmes de bienêtre et de sécurité.

L'assurance a donc là une formidable opportunité de transformer ou même reconstruire son image qu'elle ne peut pas se permettre de manquer.

IC : Depuis une décennie, les sanctions prononcées par l'organe de

pliné de la zone CIMA, selon vous ? Si oui, pourquoi ?

PAA: Le marché camerounais est celui qui compte le plus grand nombre d'acteurs après celui de la Côte d'Ivoire. C'est donc normal qu'il soit le plus frappé de la zone CIMA. Mais vous avez raison parce qu'à lui seul, il cumule près de 50% des sanctions de la zone en ce qui concerne les retraits d'agrément. Pas plus tard que lors de la dernière session de la CIMA, une compagnie camerounaise a vu son agrément retiré. Il faut dire que le Cameroun est un concentré de maux qui minent

l'assurance africaine : étroitesse du

de contrôle... Mais, les choses évoluent et nous avons sur le marché de solides compagnies nationales qui rivalisent avantageusement avec les compagnies étrangères, et se montrent même très offensives dans et en dehors de la zone CIMA. Il faut achever l'assainissement du secteur. Car, les mauvaises compagnies lui font beaucoup de mal. Alors le secteur pourra envisager plus sereinement son développement. Avec un régulateur plus orienté vers le développement et une règlementation plus moderne, très loin des archaïsmes actuels.

IC: A votre avis, quels leviers fautil actionner pour redorer l'image des assureurs au Cameroun, d'une part, et pour booster le développement de ce secteur dans le pays, d'autre part?

PAA: Comme je l'ai évoqué dans la réponse précédente, il faut achever l'assainissement du secteur de l'assurance. Quelques mauvaises compagnies continuent à faire beaucoup de mal aux compagnies vertueuses et à plomber la confiance nécessaire à ce métier qui dispose d'un potentiel de développement illimité. A titre d'exemple, la microassurance permettrait de toucher des millions d'individus. Si la téléphonie l'a fait, pourquoi pas l'assurance, dont

« Il faut s'installer dans la spirale vertueuse de la digitalisation, qui est en train de transformer les modes de distribution et de consommation des produits. »

marché, la majorité des compagnies n'a pas la taille critique, indiscipline du marché, incapacité de s'entendre sur un minimum de règles, comptes et bilans faux.

Il faut également dire que c'est le marché qui s'est le moins bien préparé à l'arrivée de la réforme CIMA: agréments de complaisance, absence de contrôle, donc de culture l'utilité ne saurait faire l'objet de la moindre contestation ?
Il faut s'installer dans la spirale vertueuse de la digitalisation, qui est en train de transformer les modes de distribution et de consommation des produits. Il faut enfin que les assureurs communiquent plus et mieux et soient à l'écoute des populations.

Le FMI approuve un accord de prêt triennal de 390 milliards FCFA, en faveur du Cameroun

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé, le 26 juin 2017, un accord de prêt d'un montant de 390,4 milliards de francs CFA (666 millions de dollars) en faveur du Cameroun.

Le prêt, qui s'inscrit dans le cadre de la facilité élargie de crédit du FMI, s'étalera sur une période de trois ans, dont un premier décaissement immédiat d'un peu plus de 100 milliards de francs CFA (171 millions de dollars), dans le cadre d'un programme visant à restaurer la viabilité budgétaire et à débloquer la croissance du secteur privé, apprend-on officiellement.

« Après avoir montré une résilience en raison de sa plus grande diversification, l'économie camerounaise est maintenant confrontée à une décélération de sa croissance, à une baisse des recettes fiscales et externes et à une dette publique en pleine croissance », a déclaré le directeur général adjoint du FMI, Mitsuhiro Furusawa, commentant la décision du Conseil d'administration de cette institution de Bretton Woods.

UNE GUERRE ONÉREUSE

En effet, en plus de la baisse des cours mondiaux du brut, qui a des incidences notables sur les finances publiques des six pays de la Cemac, le Cameroun est engagé depuis bientôt trois ans dans une guerre onéreuse contre la secte islamiste nigériane Boko Haram, dont les exactions dans la région de l'Extrême-Nord du pays ont déjà fait plus de 1000 morts, officiellement.

Couplés à la baisse des recettes non pétrolières, due essentiellement à



En effet, en plus de la baisse des cours mondiaux du brut, le Cameroun est engagé depuis bientôt trois ans dans une guerre onéreuse contre la secte islamiste nigériane Boko Haram.

l'entrée en vigueur des Accords de partenariat économique avec l'Union européenne en août 2016, et au ralentissement de l'économie nationale (taux de croissance projeté à 3,7% en 2017, contre 4,4% en 2016, selon le FMI); les deux facteurs externes susmentionnés ont considérablement mis sous pression les finances publiques, contraignant le Cameroun à davantage s'endetter pour remplir ses missions régaliennes.

CRITÈRES DE CONVERGENCE

Par ordonnance signée le 17 mai 2017, le chef de l'Etat a même dû revoir à la hausse le plafond d'endettement du pays pour le compte de l'exercice budgétaire 2017, le faisant passer de 1000 milliards de francs CFA à 1700 milliards de francs CFA, dont 500 milliards de francs CFA d'emprunts concessionnels et 1200 milliards de francs FCFA d'emprunts non concessionnels. Toute chose qui, à la fin de cette année 2017, fera croître de plus de 2% le ratio dette-PIB du pays par rapport à la fin d'année 2016, pour le porter à plus de 30%.

Au demeurant, en dépit de l'augmentation rapide de cet indicateur, les autorités publiques locales le jugent à la fois satisfaisant et soutenable, au regard des critères de convergence de la Cemac, qui autorisent à chaque pays de cet espace communautaire un endettement atteignant jusqu'à 70% de son PIB.

L'industriel Célestin Tawamba remplace André Fotso à la tête du Groupement inter-patronal du Cameroun

Seul candidat déclaré à l'élection au poste de président du Groupement inter-patronal du Cameroun (Gicam), le plus ancien et plus important regroupement patronal au Cameroun, Célestin Tawamba (photo) a été officiellement élu au sortir d'une

sion massive au programme "Gicam en action", votre foi en un Gicam de service, d'action et des résultats concrets! Un Gicam plus fort et plus entreprenant! Un Gicam plus puissant et résolument plus conquérant! », a déclaré le nouveau président dans son allocution inaugurale, face au



Célestin Tawamba (à droite), président du Gicam : « Vous venez d'exprimer, par votre adhésion massive au programme "Gicam en action", votre foi en un Gicam de service, d'action et des résultats concrets ! Un Gicam plus fort et plus entreprenant ! Un Gicam plus puissant et résolument plus conquérant ! »

assemblée générale, tenue hier, le 29 juin 2017 à Douala. Il remplace ainsi André Fotso, décédé le 2 août 2016 à Paris, après avoir présidé aux destinées du Gicam pendant quatre ans.

« Notre assemblée générale, par le vote massif qu'elle vient d'exprimer, a choisi l'espoir, le rassemblement, la réconciliation et la refondation! Vous venez d'exprimer, par votre adhépatronat camerounais.
Patron du groupe Cadyst Invest,
Célestin Tawamba est aux commandes de quatre entreprises
actives dans le secteur de l'industrie
pharmaceutique et l'agro-industrie.
Il s'agit notamment des sociétés La
Pasta et Panzani Cameroun, spécialisées dans la production de pâtes
alimentaires et de Cinpharm et SIPP
(Société industrielle de produits
pharmaceutiques), opérant dans

la production de médicaments génériques et autres consommables médicaux.

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

A 51 ans, le magnat de l'agro-industrie sera secondé à la tête du Gicam par Sanda Oumarou, ancien ministre camerounais, désormais président de Cenainvest, une entreprise de capital-risque contrôlée par le groupe Afriland First Bank, et Emmanuel de Tailly, directeur général de la Société anonyme des brasseries du Cameroun, le leader du marché brassicole local. Ces deux patrons ont été respectivement élus 1er et 2ème Vice-président de cette organisation patronale.

Avec son équipe, le nouveau président du Gicam promet d'impulser une nouvelle dynamique au sein du Gicam. « Ensemble, nous venons d'embrasser le présent et l'avenir en nous donnant collectivement un nouvel élan! Nouvel élan porteur de réformes de nos statuts, de notre organisation et de nos modes de fonctionnement, pour plus de capacités et d'efficacité dans l'action! Nouvel élan dans la mobilisation des moyens, à la fois financiers, humains, et organisationnels, en vue de la réalisation des objectifs que nous venons de nous fixer! Nouvel élan, afin que le Gicam ne soit plus seulement une force de proposition, mais davantage une force d'action, infléchissant les politiques économiques, fiscales et douanières, dans le sens de la promotion des entreprises locales, et de la consolidation de leur compétitivité!», a-t-il promis.

BRM

Au Cameroun, le secteur informel pèse autant dans le PIB qu'en Afrique du Sud et à Maurice, mais moins qu'au Nigeria

Le secteur informel camerounais, qui occupe officiellement 90% de la population active du pays, est aussi productif que celui de pays de niveaux économiques bien plus élevés en Afrique.

Selon un rapport du FMI, le secteur informel au Cameroun contribue entre 20 et 30% à la formation du PIB du pays, au même titre qu'en Afrique du Sud et à l'Île Maurice.

A la différence du Cameroun, les deux pays susmentionnés ont la particularité d'être la plus grande économie d'Afrique, en ce qui concerne l'Afrique du Sud, et de dominer pratiquement tous les classements africains en matière de bonne gouvernance, climat des affaires, facilité à investir, développement de l'économie numérique, etc.

A l'échelle de l'Afrique subsaharienne, le Cameroun est mieux loti en termes de prépondérance du secteur informel dans l'économie puisque, souligne le FMI, dans cette partie du continent noir, la prégnance du secteur informel sur le PIB oscille entre 20 et 65%, avec des pics observés en Tanzanie et au Nigeria, la 2ème économie du continent.

Au rang des facteurs de développement du secteur informel en Afrique, le FMI liste des charges fiscales et sociales trop élevées, la petite taille du marché et le faible volume de l'activité économique, un système judiciaire inefficace, une bureaucratie excessive, les difficultés d'accès aux financements pour développer les activités économiques, des faiblesses dans la gouvernance, etc.

2,5 MILLIONS D'UNITÉS DE PRODUCTION INFORMELLES

Pour rappel, selon une étude publiée en novembre 2011 par l'Institut national de la statistique (INS), l'on dénombre plus de 2,5 millions d'unités de production informelles (UPI) sur le territoire camerounais, dont près de la moitié (49,5%) en milieu rural et 33,3% dans les villes de Yaoundé et de Douala, les deux capitales du pays. Dans le même temps, souligne la même étude, la structure de ces unités de production par secteurs d'activité révèle que 34,1% d'entre elles exercent dans l'industrie, 33,6% dans le commerce et 32,2% dans les services.

Brice R. Mbodiam

CLASSEMENT DES PAYS D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE EN FONCTION DU POURCENTAGE DU SECTEUR INFORMEL DANS LEUR ÉCONOMIE :

Entre 20 et 30%

- 1-Maurice
- 2-Afrique du Sud
- 3-Namibie
- 4-Cameroun
- 5-Botswana
- 6-Togo
- 7-Burundi
- 8-Comores

Entre 30% et 40%

- 9-Rwanda
- 10-Kenya
- 11-Niger
- 12-Burkina Faso
- 13-Malawi
- 14-Côte d'Ivoire 15-Zambie
- 16-Mozambique
- 17-République démocratique
- du Congo 18-Libéria
- 19-Guinée

- 20-Lesotho
- 21-Guinée-Bissau
- 22-Madagascar
- 23-Ghana
- 24-Congo
- 25-Ouganda

Entre 40% et 50%

- 26-Mali
- 27-Sénégal
- 28-Guinée Equatoriale
- 29-Tchad
- 30-Sierra Leone
- 31-République centrafricaine
- 32-Zimbabwe
- 33-Gabon
- 34-Angola
- 35-Bénin

Plus de 50%

36-Tanzanie 37-Nigéria

Le Cameroun dans le top 5 africain de l'Indice de gouvernance des ressources naturelles 2017



L'Institut de gouvernance des ressources naturelles classe le Cameroun dans le top 5 africain de son Indice de gouvernance des ressources naturelles 2017, qui vient d'être publié. La locomotive de la zone Cemac arrive en 4ème position derrière le Ghana, la Tunisie et la Côte d'Ivoire. Toutefois, le rapport précise que ce classement du Cameroun correspond à une gouvernance « insuffisante » des ressources pétrolières et gazières, puisque le

pays n'engrange que 54 points sur un total de 100.

L'Indice de gouvernance des ressources naturelles 2017 a mesuré la gestion des ressources pétro-gazières dans 81 pays qui produisent 82% de l'offre mondiale de pétrole, 78% de celle de gaz et 72% de cuivre. Mais au total, apprend-on, 89 évaluations ont été finalement faites, puisque dans huit pays, les auteurs du rapport ont évalué tant le secteur des hydrocarbures que minier.

Trois principaux critères ont été pris en compte dans le classement des pays. Il s'agit de la réalisation de la valeur (gouvernance de l'attribution des droits d'extraction, la prospection, la production, la protection de l'environnement, le recouvrement des recettes et les entreprises publiques), la gestion des revenus (budgétisation nationale, partage infranational des revenus des ressources naturelles et les fonds souverains), et les conditions générales de gouvernance du pays concerné.

BRM

CLASSEMENT 2017 DES PAYS AFRICAINS SELON LEUR INDICE DE GOUVERNANCE DES RESSOURCES PÉTROLIÈRES ET GAZIÈRES:

- 1. Ghana
- 2. Tunisie
- 3. Côte d'ivoire
- 4. Cameroun
- 5. Tanzanie
- 6. Mozambique
- 7. Ouganda
- 8. Nigéria
- 9. Congo
- 10. Egypte
- 11. Gabon
- 12. Angola
- 13. Tchad
- 14. Algérie
- 15. Soudan du Sud
- 16. RDC
- 17. Guinée Equatoriale
- 18. Soudan
- 19. Libye

FINANCE 25

Vers l'introduction de six nouvelles entreprises à la bourse de Douala

A l'occasion de la dernière rencontre de l'Institut franco-phone de la régulation financière (IFREFI) à Libreville au Gabon, Jean Claude Ngbwa, président de la Commission des marchés financiers (CMF) du Cameroun, le régulateur du Douala Stock Exchange (DSX), a fait quelques révélations, apprend-on de sources autorisées.

Le président de la CMF a notamment annoncé que des mesures sont actuellement en cours, au sein du gouvernement, aux fins de l'introduction de six nouvelles entreprises à la bourse de Douala, ainsi que le lancement d'emprunts obligataires par certaines entreprises d'économie mixte, apprend-on de sources internes au Douala Stock Exchange. Pour l'heure, aucune information officielle n'a pu filtrer sur l'identité des entreprises concernées. L'on se souvient cependant que, depuis le mois d'avril 2016, des sources gouvernementales annoncent que, dans le cadre de la politique de dynamisation de la bourse de Douala, pilotée par le Ministère des finances, l'Etat camerounais a décidé de céder, via un appel public à vente d'actions, les actifs qu'il détient directement (à travers la Société nationale d'investissements) ou indirectement (à travers des organismes étatiques et autres sociétés d'Etat) dans trois entreprises. Il s'agit de la Société sucrière du Cameroun (Sosucam), filiale du groupe français Somdiaa, de la Socatral (production de tôles ondulées) et d'Alubassa (production des ustensiles de cuisine), deux entreprises du groupe Alucam, le mastodonte de l'aluminium au Cameroun, qui cherche toujours un repreneur pour les 46% des actifs anciennement détenus par Rio Tinto. Au Ministère des finances, l'on cite également quatre autres entreprises,

dont les secteurs d'activité sont jugés très attractifs, et qui ont d'ores et déjà été interpellées sur la nécessité d'obtenir une notation financière pour pouvoir lever des capitaux sur les marchés financiers, et mettre enfin un terme à la pratique des subventions étatiques de plus en plus lourdes pour le Trésor public.

UN POTENTIEL DE 4000 MILLIARDS FCFA DE CAPITALISATION BOURSIÈRE Il s'agit notamment de la Société camerounaise des dépôts pétroliers Selon des sources internes à la CMF, le régulateur du marché financier camerounais a suggéré au gouvernement de systématiser les opérations d'augmentation du capital des sociétés par le biais de la bourse, de remplacer les subventions aux entreprises publiques par des opérations de levées de fonds à la bourse de Douala, de contraindre les entreprises qui s'installent nouvellement sur le territoire camerounais ou qui prolongent leur licence d'exploitation de s'ouvrir au marché à hauteur de 15% à 20%, par appel public à

Selon des sources internes à la CMF, le régulateur du marché financier camerounais a suggéré au gouvernement de systématiser les opérations d'augmentation du capital des sociétés par le biais de la bourse.

(SCDP), le stockeur des produits pétroliers au Cameroun, du Port autonome de Douala (PAD), l'entreprise chargée de la gestion du port de la capitale économique, de la Cameroon Telecommunications (Camtel), l'opérateur historique des télécoms, et de la Cameroon Water Utilities (Camwater), l'entreprise de patrimoine du secteur de l'eau potable, qui devrait également, dès 2018, reprendre l'activité d'affermage qui sera retirée au Marocain Onep. En attendant que ces futures entrées en bourse se concrétisent, le président de la CMF, lors de la rencontre de Libreville, a également révélé quelques mesures proposées au gouvernement camerounais, afin de dynamiser la bourse de Douala qui n'enregistre que trois entreprises sur sa cote depuis le lancement de ses activités, il y a onze ans.

l'épargne et d'amener les entreprises d'une certaine taille à s'ouvrir sur le marché boursier à hauteur de 15% à 20% par appel public à l'épargne.

TOUS LES CRITÈRES EXIGÉS

A en croire le DG de la DSX, Pierre Ekoule Mouangué, entre 30 et 40 entreprises en activité au Cameroun remplissent tous les critères exigés pour lever les fonds et se faire coter sur ce marché financier local. En incitant des entreprises à s'introduire tous sur le Douala Stock Exchange à l'horizon 2020, la bourse de Douala pourrait atteindre une capitalisation boursière de 3000 milliards de francs CFA dans les compartiments des titres de capital (les actions), et de 1000 milliards de francs CFA dans le compartiment des titres de créance (obligations).

Brice R. Mbodiam

26 FINANCE

Deux journalistes camerounais lauréats de l'initiative Bloomberg, pour l'information financière en Afrique

Idriss Linge et Brice Mbodiam, deux journalistes de l'Agence Ecofin, sont les lauréats de la troisième et quatrième promotion de la Bloomberg Media Initiative Africa (BMIA). Ils ont reçu leurs diplômes, ce lundi 10 juillet à Lagos, au Nigeria, où ils ont suivi durant 6 mois, une formation dispensée par les experts de Bloomberg et de la faculté des Sciences des Affaires, de l'université de Lagos, partenaire du programme.

La fondation Bloomberg a salué la participation de ces deux seuls journalistes francophones à son initiative continentale. « Chez Bloomberg, cette question [la participation des Francophones, ndlr] est restée un défi et nous sommes fiers de l'Agence Ecofin qui a affecté des ressources pour former des membres de son équipe de rédaction. Leur participation à ce programme donne à n'en point douter un autre impact à ce que nous faisons. Nous espérons que ces deux ambassadeurs de l'Afrique francophone partageront au maximum leurs enseignements », a fait savoir Aguil Deng, chargée du programme au bureau sud-africain de Bloomberg.

« C'est une satisfaction à titre personnel, et pour l'Agence Ecofin qui a compris la pertinence d'engager des ressources pour notre participation à cette formation. La qualité de l'encadrement et des contenus du programme m'ont été grandement bénéfiques et je ne me prive pas de partager ces acquis avec toute notre équipe de rédaction », a déclaré Idriss Linge (photo à droite), lauréat de la troisième promotion du BMIA et responsable de la rubrique Finance



et sociétés cotées de l'Agence Ecofin. Pour Brice Mbodiam (photo à gauche), lauréat de la quatrième promotion et responsable de la rédaction du site Investir au Cameroun, la formation a opéré un véritable changement dans la manière de percevoir les politiques économiques. « Avant de participer au programme, les annonces de politiques économiques étaient juste des faits que je présentais aux lecteurs. Désormais, il est clair que les dynamiques de gestion budgétaire, fiscale ou structurelle constituent pour nous des sources d'informations importantes, susceptibles d'éclairer nos lecteurs sur les évolutions du système », a-t-il déclaré.

A PROPOS DE LA BLOOMBERG MEDIA INITIATIVE AFRICA

La Bloomberg Media Initiative *Africa* a été lancée en 2014 par Michael Bloomberg, ancien maire de New York et créateur de l'agence Bloomberg, le média financier No 1 dans le monde. Les formations se sont déroulées au Nigéria, au Kenya et en Afrique du sud, apportant de nouvelles capacités à de nombreux journalistes du continent. En dehors de la fondation Bloomberg Philanthropies, le programme, évalué à 10 millions \$, a bénéficié de la contribution de la Ford Foundation et des universités locales dans chaque pays.

ENERGIE

Grâce au barrage de Lom Pangar, le Cameroun vient de traverser « l'étiage le plus calme depuis dix ans », selon l'électricien Eneo

Cette année, la demande en énergie électrique au Cameroun a augmenté de 9%, révèle l'électricien Eneo, dans une correspondance adressée au ministre de l'Energie et de l'Eau, le 16 juin dernier. Cette hausse de la demande a induit un besoin de production supplémentaire de 50 MW, apprend-on.

En dépit de la hausse de la demande, les consommateurs d'électricité n'ont pas beaucoup ressenti les délestages habituels (notamment dans la partie Sud du pays, puisque la situation s'est plutôt aggravée dans les trois régions septentrionales), qui sont d'ailleurs souvent plus intenses pendant la période d'étiage, du fait de la baisse de la production, elle-même induite par la réduction du niveau des eaux dans les barrages du pays. A l'origine de cette amélioration de l'offre d'électricité observée dans le réseau interconnecté Sud, soutient la société Eneo, se trouve une combinaison de deux facteurs majeurs. Il y a d'abord, indique la firme contrôlée par le fonds d'investissement britannique Actis, « la mise en eau du barrage de Lom Pangar, qui a permis d'obtenir un débit régularisé de la Sanaga entre 960 m^3/s et 1090 m^3/s », offrant ainsi « aux centrales de Songloulou et d'Edéa de produire près de 10% d'énergie de plus que l'année dernière à la même période, soit 193 GWh ».

LE FLEUVE SANAGA

Ensuite, apprend-on officiellement, les travaux réalisés dans les centrales ont permis d'obtenir des taux



« La mise en eau du barrage de Lom Pangar a permis d'obtenir un débit régularisé de la Sanaga entre 960 m³/s et 1090 m³/s. »

de disponibilité des machines plus élevés (de 91% à 93% dans l'hydro et de 66% à 83% dans le thermique). Ainsi, la réhabilitation de la centrale de Limbé (région du Sud-Ouest) a, par exemple, permis d'augmenter la capacité de production de cette infrastructure de 33 MW, contre 6 MW supplémentaires pour la centrale thermique de Bafoussam (région de l'Ouest), et 12 MW pour la centrale d'Oyobang, dans la région du Centre. Mais, par-dessus tout, le catalyseur principal de cette embellie dans l'offre d'électricité, cette année (même si des pannes de réseau continuent d'induire des ruptures dans la distribution de l'énergie électrique dans plusieurs villes), souligne-t-on chez Eneo, est la régularisation des débits sur le fleuve Sanaga (sur lequel se trouve environ 75% du potentiel

hydroélectrique du pays), rendue possible grâce à la mise en eau du barrage de Lom Pangar, construit dans la région de l'Est. Construit par la société chinoise CWE, le barrage de Lom Pangar, d'une capacité de retenue d'eau de 6 milliards de mètres cubes d'eau, est le plus grand jamais construit au Cameroun. Sa mise en eau partielle intervenue en septembre 2015, alors qu'il avait déjà retenu plus de 3 milliards de mètres cubes d'eau, avait déjà permis une gestion moins pénible de l'étiage 2016. Cet aménagement hydroélectrique intègre également la construction d'une usine de pied d'une capacité de production de 30 MW, dont les travaux sont en cours de réalisation par la société China Camc Engineering.

28 TIC & TELECOM

La concurrence farouche sur le marché du Mobile Money suscite des accusations de pratiques anticoncurrentielles

La bataille sur le transfert d'argent électronique au Cameroun se joue aussi désormais par tribunaux et autres autorités de régulation interposés.

Selon des sources officielles, la société de transfert d'argent Express Union, qui a étendu sa gamme de services à la microfinance depuis quelques années, a saisi depuis quelques semaines le Ministère des postes et télécommunications et l'Agence de régulation des télécommunications (ART), pour dénoncer des « pratiques anticoncurrentielles » qu'elle subirait de la part des opérateurs de téléphonie mobile MTN et Orange, qui opèrent depuis 2011 sur le segment du Mobile Money. En clair, apprend-on de sources internes à cette entreprise, Express Union reproche aux deux mastodontes du marché camerounais du mobile, de vouloir plomber son service Express Union Mobile Money, qui permet à un client titulaire d'un compte domicilié dans ses livres, d'effectuer des opérations sur son compte à partir de son téléphone portable. Ces opérations ne sont

possibles que grâce au code *050# attribué par l'ART à la société LMT, partenaire d'Express Union sur les services à valeur ajoutée. Accessible à tous les abonnés à la téléphonie mobile, ce code est facturé aux clients au prix du SMS, apprend-on.

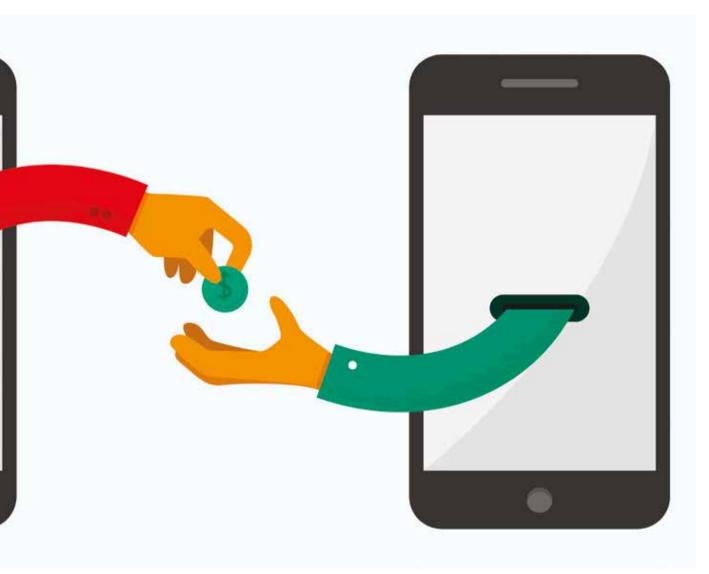
AUGMENTER LES TARIFS

Selon Express Union, afin de mettre à mal ce service, et ainsi attirer les clients d'Express Union Mobile Money vers leurs propres services de transfert d'argent via le mobile, que sont MTN Mobile Money et Orange Money, les deux plus grands opérateurs du marché du mobile au Cameroun ont entrepris d'augmenter les tarifs d'accès au code *050#, ou simplement de le bloquer. Concrètement, accuse Express Union, la proportion de l'augmentation décidée par Orange Cameroun est de 600%, passant de 20 FCFA à 153 FCFA. Quant à MTN Cameroun,



soutient Express Union, après une « tentative d'augmentation » du tarif d'accès au code *050#, de 20 FCFA à 220 FCFA, la filiale au Cameroun du groupe sud-africain MTN International a simplement suspendu l'accès au code querellé. Ce « litige » avec MTN Cameroun a d'ailleurs fait l'objet d'une décision de justice prononcée le 24 janvier 2017 par le Tribunal de première instance de Yaoundé Centre administratif. Cette juridiction avait alors enjoint l'opérateur de mobile de rétablir, dans son entièreté, le portail USSD *050#, sous astreinte de 500 000 FCFA par jour de retard. MTN Cameroun interjettera alors appel de cette décision, tout en rétablissement le

TIC & TELECOM



code dès le mois de février, avant de le suspendre de nouveau au mois de mai dernier, apprend-on.

« PAS DE PARTENARIAT »

Aussi bien chez MTN que chez Orange, ces accusations de « pratiques anticoncurrentielles » sont qualifiées d'infondées. « Orange n'a pas de partenariat avec Express Union sur le *050#. Les numéros courts sont gérés dans le cadre de partenariats multiformes, dont les détails sont encadrés par les lois et règlements en vigueur. Orange, pour sa part, reste engagée dans sa stratégie de développement des partenariats pour enrichir les contenus qu'elle offre à sa clientèle », précise-t-

on chez Orange Cameroun. Même son de cloche chez le concurrent MTN. « Aucun contrat ne lie MTN Cameroun à Express Union au sujet du code USSD *050#. Nous avons été surpris d'être attaqué en justice par cet établissement de microfinance. Le code USSD *050# dont il s'agit appartient à la société LMT, un fournisseur de services à valeur ajoutée avec qui MTN avait un contrat pilote pour la délivrance des services aux clients à travers ledit code. Le contrat a expiré et MTN a informé LMT de sa décision de ne pas le reconduire et donc, de ne plus autoriser la fourniture des services à travers le portail. Nous n'avons à ce propos aucun litige avec notre

partenaire propriétaire du code en question », explique MTN. Et l'opérateur leader du marché du mobile au Cameroun de poursuivre, un brin soupçonneux vis à vis d'Express Union : « nous avons observé quelques agissements pour le moins curieux de cet établissement. Par exemple, il utilise, sans notre autorisation, la marque "Mobile Money" pour commercialiser ses services. N'est-ce pas là une volonté manifeste de créer la confusion dans les esprits? Si on devait parler de concurrence déloyale, ce serait aux dépens de MTN Cameroon et non l'inverse ».

Brice R. Mbodiam

30 TIC & TELECOM

Avec l'appui de l'Etat, le Camerounais Jacques Bonjawo, ancien cadre chez Microsoft, lance le 1^{er} technopole de son pays



Sur une période de trois ans, « *Ocean Innovation Center* » ambitionne de former environ 2400 personnes dans les métiers de l'économie numérique.

Un bâtiment de type R+3 construit sur une superficie de 1600 m2, 150 postes de travail répartis dans une vingtaine de bureaux, quatre salles de conférence, un auditorium, une salle de télémédecine et bien d'autres équipements, le tout relié au reste du monde grâce à une connexion par fibre optique à très haut débit. Voilà décrit le technopole « Ocean Innovation Center », inauguré le 11 juillet 2017, dans la ville de Kribi, cité balnéaire de la région du Sud-Cameroun, qui abrite deux points d'atterrissements de câbles sous-marins à fibre optique. Le coût global de cette infrastructure, la première du genre au Cameroun, est estimé à 607 millions de francs CFA, dont 155 millions supportés par l'Etat camerounais, à travers le Ministère de l'économie, a-t-on appris officiellement. Le reste des

financements a été pourvu par la Joseph Foundation, dont le cofondateur n'est autre que l'ingénieur camerounais Jacques Bonjawo, ancien Senior Manager chez le géant américain Microsoft, qui est devenu depuis quelques années pionnier dans la promotion de la télémédecine en Afrique, à travers la structure dénommée Genesis Telecare. Selon son promoteur, le technopole « Ocean Innovation Center » est ouvert aux jeunes camerounais diplômés ou non - mais possédant des aptitudes dans les TIC - aux entreprises et autres chercheurs.

DÉVELOPPER LE POTENTIEL CRÉATIF DES JEUNES

Cette infrastructure a pour objectifs, apprend-on, de « *développer le potentiel créatif des jeunes en permettant leur insertion socio-éco-* nomique; mettre en synergie tous les petits créateurs de start-up dans le vaste domaine des TIC; exploiter les opportunités offertes par l'existant: fibre optique, ressources énergétiques, etc.; susciter des innovations capables d'être investies de manière optimale dans l'éducation, l'agriculture, la santé, l'administration, la gestion des ressources naturelles, les réseaux sociaux, etc.; et attirer les investissements étrangers ».

Sur une période de trois ans, « Ocean Innovation Center » ambitionne de former environ 2400 personnes dans les métiers de l'économie numérique; créer environ 40 start-up dans le secteur de l'économie numérique ; créer près de 4000 emplois ; résorber les besoins technologiques locaux; exporter des services numériques vers les pays de la sous-région tels que le Gabon, le Congo et le Tchad. « Après avoir vanté l'impact social de la technologie à l'international, après avoir salué les progrès de pays comme l'Inde, le Sénégal, Maurice, la Tunisie en la matière, il m'a semblé, à un moment donné, opportun et fondamental de réaliser des choses concrètes dans mon pays : le Cameroun. Et il y a des potentialités énormes dans ce pays. Le Cameroun déploie des infrastructures large bande, comme la fibre optique qui passe ici à Kribi ; 72% de la population possède un téléphone portable (statistiques de l'UIT qui datent de 2015, le chiffre a certainement augmenté) ; le taux de pénétration d'Internet, d'après des statistiques de l'Internet live Stats, était de 18% en 2016 », soutient Jacques Bonjawo.

AGRICULTURE 31

La Socapalm manœuvre auprès du gouvernement pour obtenir une hausse de plus de 30% sur le prix de l'huile de palme

Le 11 mai 2017, le directeur général de la Société camerounaise de palmeraies (Socapalm), Dominique Cornet, a saisi le ministre camerounais du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, d'une requête en vue d'obtenir de la part de ce membre du gouvernement en charge de l'homologation des prix de certains produits de grande consommation, une augmentation substantielle du prix de cession de l'huile de palme brute aux industries de transformation et aux ménages.

Arguant de ce que les prix de l'huile de palme brute restent bloqués dans le pays depuis dix ans, le DG de la Socapalm, entreprise contrôlée par le groupe franco-belge Socfin, propose de faire passer le prix de cession de la tonne aux industriels de 450 000 à 600 000 FCFA hors taxe, ce qui induirait une augmentation de plus de 30%. Selon l'Association des raffineurs des oléagineux du Cameroun (ASROC), cette hausse devrait impacter le prix aux ménages, qui passerait alors de 600 francs CFA le litre à 750 francs CFA, en hausse de 25%.

RENFLOUER LES CAISSES

Selon la Socapalm, la nécessité de cette révision à la hausse des prix se justifie par l'augmentation de ses charges, le désir de renflouer les caisses de l'entreprise pour lancer un plan d'investissement, ou encore la hausse du prix de cession de la tonne sur le marché international à 843 dollars au premier trimestre 2017. Autant de justifications balayées par l'ASROC.

En effet, sur la base d'une courbe d'évolution des cours mondiaux de l'huile de palme brute sur la période allant du 3 janvier au 20 juin 2017, l'ASROC fait remarquer que « contrairement aux allégations de la Socapalm, la moyenne du prix de cession de la tonne d'huile de palme brute au premier trimestre 2017 est de 712,52 dollars et non de 843 dollars » comme le prétend le leader de la production d'huile de palme brute au Cameroun.

Le regroupement des raffineurs

locaux précise, par ailleurs, que la Socapalm, qui annonce un nouveau plan d'investissement, n'a pas déjà respecté le plan produit en 2008, qui lui avait permis d'obtenir le relèvement du prix de cession de l'huile de palme brute de 360 à 450 francs CFA le kilogramme. En lieu et place de l'extension des plantations prévue, dans l'optique d'accroître la production, l'ASROC révèle même que la Socapalm avait plutôt utilisé les fonds engrangés à la faveur de la dernière hausse des prix, pour développer des plantations d'hévéa, au détriment du palmier à huile.

UN GAIN DE 6 MILLIARDS DE FRANCS CFA EN 2016

Réagissant à l'augmentation des charges excipée par la Socapalm, et



Réagissant à l'augmentation des charges excipée par la Socapalm, l'ASROC rappelle que cette unité agro-industrielle a déclaré « un gain de 6 milliards de francs CFA en 2016, avec distribution de 5 milliards de francs CFA au titre de dividende ».

qui augurerait de difficultés financières pour l'entreprise, l'ASROC rappelle que cette unité agro-industrielle a déclaré « un gain de 6 milliards de francs CFA en 2016, avec distribution de 5 milliards de francs CFA au titre de dividende ». En réalité, la Socapalm a plutôt déclaré, à fin 2016, des bénéfices après impôts de 5,1 milliards de francs CFA, en baisse de plus de 1 milliard de francs CFA par rapport aux 6,4 milliards de francs CFA de l'année 2015. Selon les états financiers de l'entreprise, le dividende à distribuer, lui, s'élève à 6,8 milliards de francs CFA, la Socapalm ayant décidé d'effectuer un prélèvement sur son stock de « report à nouveau », afin de compléter l'enveloppe à distribuer aux actionnaires pour l'exercice 2016.

Le 27 juin dernier, une réunion sur le sujet s'est tenue au Ministère du commerce. Le lendemain, une correspondance émanant des services du Premier ministre a été transmise aux ministre Mbarga Atangana, pour compte-rendu des « dénonciations » qu'elle contient. Ladite correspondance, écrite le 13 juin par une ONG dénommée « Observatoire du développement sociétal », accuse le ministre du Commerce de mettre à mal les producteurs d'huile de palme en autorisant des importations, alors que, révèle cette ONG, la production locale est « suffisante ». Pourtant, les experts s'accordent

à reconnaître que le déficit de production du Cameroun, qui a culminé à 100 000 tonnes pendant des années, atteint depuis deux ans 130 000 tonnes. Mieux, cette ONG, dont la correspondance adressée au Premier ministre le 13 juin porte en pièce-jointe la lettre adressée le 11 mai dernier au ministre du Commerce par la Socapalm, demande au gouvernement d'accorder au leader du marché de l'huile de palme au Cameroun, un relèvement substantiel des prix de l'huile de palme brute dans le pays...

Brice R. Mbodiam

Le Cameroun s'allie à l'OCDE pour combattre l'évasion fiscale des multinationales

Le Cameroun est officiellement devenu le 70ème pays à adhérer à la convention de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), sur l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale. L'acte d'adhésion à cette convention vient d'être signé entre l'OCDE et le ministre camerounais des Finances, Alamine Ousmane Mey.

C'est en mars 2015 que le gouvernement camerounais avait déposé sur la table du parlement, un projet de loi autorisant le chef de l'Etat à faire adhérer le Cameroun à la convention susmentionnée.

Défendant ce projet de loi devant les députés, le ministre Alamine Ousmane Mey avait alors expliqué que cette convention offrira à l'« administration fiscale l'opportunité



d'améliorer ses capacités de collecte des informations fiscales, spécialement en ce qui concerne les filiales camerounaises des multinationales dont les sociétés-mères sont, pour la plupart, situées dans des juridictions fiscales déjà parties à la convention. Ce qui devrait induire un meilleur rendement de l'impôt et partant, des ressources plus importantes pour notre pays ». Elaborée en 1988, puis amendée en 2010, cette convention, selon l'OCDE, est « l'instrument multilatéral le plus complet et offre (aux pays qui y adhèrent, ndlr) toutes les formes possibles de coopération fiscale pour combattre l'évasion et la fraude fiscales ». Anciennement limitée à certains pays seulement, cette convention a été ouverte à tous les Etats, le 1er juin 2011.

Le Cameroun et le PNUD songent à renforcer leur partenariat dans la lutte contre la pauvreté en zone rurale

En dehors de la localité de Batcham, dans la région de l'Ouest, et des treize autres communes ayant bénéficié de la phase 2 du sous-programme de réduction de la pauvreté à la base (SPRPB-2), plusieurs autres zones rurales du Cameroun pourraient bientôt tirer profit des bienfaits de cette initiative pilotée par le Ministère de l'économie, avec le concours financier du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), apprend-on officiellement.

Le dessein du PNUD de revoir à la

hausse l'enveloppe d'un milliard de francs CFA prévue pour l'implémentation de ce projet, afin d'augmenter le nombre de bénéficiaires, est consécutif aux succès remportés par la phase pilote, dont les résultats viennent d'être évalués au cours d'une descente sur le terrain dans les zones bénéficiaires.

« Le but du projet est de montrer aux populations rurales à revenus faibles, qu'il est possible d'entreprendre au village et de réussir, sans toujours recourir à l'exode rural », explique Jean Victor Bouri Sanhouidi, le Représentant-résident par intérim du PNUD au Cameroun.
Concrètement, le sous-programme de réduction de la pauvreté à la base consiste à accorder des crédits à taux réduits à des groupements d'acteurs agro-pastoraux dans les zones rurales, afin de leur permettre de développer leurs activités. Selon les termes de la coopération entre le Cameroun et le PNUD sur cette initiative, les intérêts relatifs à ces crédits sont payés par le Ministère de l'économie.

Dans le cadre de la réduction du train de vie de l'Etat, le Cameroun veut rationaliser ses achats de véhicules administratifs



Le budget de l'Etat camerounais pour l'exercice 2018 devrait être frappé du sceau de la réduction du train de vie de l'Etat. En effet, dans sa circulaire pour l'élaboration de ce budget, le président de la République s'attaque à certains postes de dépenses, dont le resserrement devrait contribuer à réaliser d'importantes économies.

Il en est ainsi, de l'achat de véhicules administratifs, pratique devenue quasiment incontrôlée, et qui engloutit des centaines de milliards de francs CFA chaque année. Pour inverser cette tendance, dans la circulaire de préparation du budget signée en juin dernier, Paul Biya (photo) indique « qu'afin d'assurer une meilleure maîtrise des dépenses liées à l'acquisition des véhicules, une attention particulière sera désormais accordée à la réduction des crédits destinés à l'acquisition de nouveaux véhicules et la rationalisation de leur affectation ».

Au demeurant, l'on se souvient que ce n'est pas la première fois que les dépenses liées à l'acquisition des véhicules administratifs attirent l'attention des plus hautes autorités du pays. Des interdictions formelles d'achat de nouveaux véhicules ont même souvent été bravées par certaines administrations.

Un ministre en charge de la Gestion du patrimoine de l'Etat, qui s'était entêté à vouloir remettre de l'ordre dans la gestion des parcs immobiliers et automobiles de l'Etat, avait même fini par être remercié.

Le chef de l'Etat camerounais prescrit un « comptage physique » des agents publics

Au cours de l'année 2018, le Cameroun devrait organiser un énième recensement général des fonctionnaires et autres agents publics. C'est du moins la prescription que fait le chef de l'Etat, Paul Biya, dans la circulaire relative à la préparation du budget de l'Etat, pour le compte de l'année 2018. Cette mesure est censée mettre un terme au phénomène des fonctionnaires et agents de l'Etat fictifs, ou encore des personnels de l'Etat ayant abandonné leurs postes, mais qui continuent de bénéficier indûment de rémunérations et autres avantages du Trésor public, avec des complicités souvent insoupçonnées. Les autorités camerounaises se sont toujours très peu prononcées sur les statistiques exactes des pertes causées par ce phénomène.

Mais, l'on se souvient qu'un ancien ministre des Finances, aujourd'hui incarcéré pour détournement de deniers publics, avait révélé dans une interview, il y a quelques années, avoir réussi à économiser une enveloppe de 5 milliards de francs CFA par mois, à la suite d'une opération d'assainissement du fichier solde de l'Etat.

La Camerounaise Mbi Enow Anyang élue au sein de la Commission de l'Union africaine

Six ans après le décès d'Elisabeth Tankeu, alors commissaire au Commerce et à l'Industrie au sein de la Commission de l'Union africaine, le Cameroun retrouve un poste similaire au sein de cette institution panafricaine.

En effet, depuis le 30 juin dernier, apprend-on officiellement, l'uni-

versitaire camerounaise Mbi Enow Anyang Sarah Agbor est la nouvelle commissaire aux ressources humaines, sciences et technologies au sein de la Commission de l'UA. Avant son élection, Mbi Enow Anyang Sarah Agbor occupait le poste de Deputy vice-chancellor (vice-recteur) chargé de la recherche, de la coopération et des relations avec le monde des entreprises, à l'université de Bamenda, dans la région du Nord-Ouest du Cameroun. Titulaire d'un Phd en littérature anglaise, la nouvelle promue est âgée de 48 ans.

Les recettes budgétaires internes en baisse de 5,2% au premier trimestre 2017



701,3 milliards de francs CFA. C'est le montant des recettes collectées sur le territoire camerounais au premier trimestre 2017. Selon le rapport d'étape de l'exécution du budget 2017 de l'Etat, ces recettes sont en baisse de 5,2% (soit un peu plus de 38 milliards de francs CFA au total) par rapport à la même période en 2016, au cours de laquelle elles avaient culminé à 739,7 milliards de francs CFA

Selon le ministère des Finances, cette

contre-performance est imputable, pour l'essentiel, au recul observé dans le recouvrement des impôts et taxes diverses par les administrations douanières et fiscales. En effet, du fait d'un ralentissement global de l'économie locale, ces deux entités n'ont pu officiellement collecter que 617,4 milliards de francs CFA, à fin mars 2017, contre des prévisions budgétaires de 716,7 milliards de francs CFA, ce qui révèle un gap de 99,3 milliards de francs CFA. Sur la

même période, en 2016, les recettes fiscalo-douanières du pays s'étaient établies à 685,5 milliards de francs CFA, soit 68,9 milliards de plus que l'enveloppe collectée, cette année, au cours de la période sous revue. Au demeurant, en dépit d'une conjoncture internationale qui continue d'être morose, par rapport aux années antérieures, les recettes pétrolières, elles, ont cru de 54,8% au premier trimestre 2017 (27 milliards de francs CFA en valeur absolue), grâce à la petite embellie observée sur les cours mondiaux de l'or noir en début d'année.

Afin de faire face aux difficultés financières imposées par la baisse des cours mondiaux du pétrole brut, premier produit d'exportation du Cameroun (40%), avec une contribution de 25% aux recettes publiques, et aux dépenses induites par la lutte contre Boko Haram dans la région de l'Extrême-Nord, le gouvernement camerounais vient de conclure un programme triennal avec le Fonds monétaire international. Ce programme, assorti d'un prêt de 390 milliards de francs CFA, à débloquer sur une période de trois ans, permettra, officiellement, de conduire des réformes structu-

ans, permettra, officiellement, de conduire des réformes structurelles visant à restaurer la viabilité budgétaire du pays et à impulser la croissance économique via le secteur privé.

Au 1^{er} trimestre 2017, le Cameroun n'a pas pu honorer des engagements pour plus de 246 milliards FCFA

Face à une conjoncture économique morose, caractérisée par une baisse des recettes publiques et des tensions de trésorerie, le Trésor public camerounais a de plus en plus de mal à honorer certains engagements. En effet, selon le bilan d'exécution à mi-parcours du budget 2017 de l'Etat que vient de publier le Ministère des finances, les dépenses publiques du pays, projetées à 982,2 milliards de francs CFA au premier trimestre 2017, n'ont été honorées qu'à hauteur de 735.9 milliards de francs CFA (taux d'exécution de 75%), soit un déficit de plus de 246 milliards de francs CFA.

Cette diminution des dépenses publiques, apprend-on, s'observe sur les trois grandes catégories que sont les dépenses courantes (électricité, eau, téléphone, consommables, etc.), les dépenses d'investissement et le service de la dette publique. Cette performance pas du tout « louable », selon l'expression du ministre des Finances, Alamine Ousmane Mey, révèle que, faute de moyens suffisants, le Trésor public camerounais n'a pas pu honorer certaines dépenses susceptibles de faire avancer des grands projets en cours de réalisation dans le pays.

Les engagements financiers vis-àvis de certains partenaires et autres prestataires locaux n'ont pas non plus été respectés. En effet, révèle le Ministère des finances, si le Trésor public camerounais a assuré le service de la dette extérieure « à pratiquement 100% » au premier trimestre 2017, les paiements relatifs au service de la dette intérieure, eux, ont fortement régressé au cours de la période sous-revue.

Selon le rapport d'exécution à mi-parcours du budget 2017, alors qu'une enveloppe de 65 milliards de francs CFA était prévue pour honorer le service de la dette intérieure à fin mars 2017, seulement 32,7 milliards de francs CFA ont été finalement débloqués (contre 198 milliards de francs CFA sur la même période en 2016), soit un taux d'exécution de 49,7%. Un indicateur qui n'est pas de bon augure pour les prestataires de l'Etat et la trésorerie de nombreuses PME locales.

Pour éviter le gaspillage, le gouvernement veut définir les quotas de consommation de téléphone dans l'administration publique

Dans une récente lettre circulaire prescrivant les grandes orientations de l'élaboration du budget 2018 de l'Etat du Cameroun, qui sera voté en novembre prochain par le Parlement, le chef de l'Etat indique un certain nombre de mesures à prendre, afin d'éviter le gaspillage des ressources financières publiques.

Le président de la République préconise, par exemple, « la définition des quotas de consommation de téléphone par administration et par responsable », s'attaquant ainsi à un poste de dépenses somptuaires et incontrôlées, qui contribue généralement à plomber les finances publiques. A titre d'exemple, en septembre 2016, l'opérateur historique des télécoms, Camtel, réclamait à l'ensemble de



l'administration publique camerounaise et aux entreprises étatiques, des arriérés de consommation de téléphone estimés à 65 milliards de francs CFA.

A titre de comparaison, cette enveloppe représente environ 60% des 110 milliards de francs CFA investis dans la construction du $2^{\rm ème}$ pont sur le Wouri, et 65% des 100 milliards de francs CFA que représente la masse salariale mensuelle des agents de l'Etat.

GESTION PUBLIQUE

En dix mois, les APE Cameroun-UE ont fait perdre 600 millions FCFA de recettes douanières

Depuis l'entrée en vigueur des Accords de partenariat économique (APE) entre le Cameroun et les pays de l'Union européenne, le 4 août 2016, la douane camerounaise a enregistré un manque à gagner d'un montant total de 600 millions FCFA, a-t-on appris au cours du forum douanesentreprises, qui vient de se tenir à Douala, la capitale économique du pays. Ces chiffres sont plutôt réconfortants pour l'administration douanière et l'ensemble des pouvoirs publics camerounais, dans la mesure où les projections initiales situaient ces pertes de recettes à environ 15 milliards de francs CFA pour la première année d'entrée en vigueur des APE. Le 4 août 2017, cet accord bilatéral qui vise à installer une zone de libre-échange entre le Cameroun et l'Union européenne, d'ici à l'année 2023, entrera dans sa seconde phase, avec des démantèlements tarifaires encore plus importants. Les produits concernés par cette phase sont essentiellement des équipements destinés aux unités de production.



La 2^{ème} phase de l'APE Cameroun-UE entre en vigueur le 4 août 2017, avec des démantèlements de tarifs douaniers plus importants

L'administration douanière camerounaise vient de réunir à Douala, la capitale économique, des opérateurs économiques afin de préparer l'entrée en vigueur, le 4 août prochain, de la 2ème phase des accords de partenariat économique entre le Cameroun et l'Union européenne. Ils visent à terme, à créer une zone de libreéchange entre ces deux partenaires commerciaux, à l'horizon 2023. Cette phase des APE sera caractéri-

sée par une augmentation du niveau de démantèlement tarifaire sur les produits de 1^{er} groupe, essentiellement de consommation pour les ménages. Leurs droits de douane seront réduits de 25%, l'année dernière à 50%, à partir du mois d'août prochain.

Dans le même temps, cette seconde étape marquera le déclenchement du démantèlement tarifaire sur les produits du 2ème groupe importés des pays de l'Union européenne. Ainsi, les équipements, machines et outils destinés aux unités de production locales, verront leurs tarifs douaniers, être réduits de 15%, à compter du 4 août 2017. Toute chose qui contribuera à diminuer un peu plus les recettes douanières du pays, dans un contexte économique plutôt difficile pour le Trésor public.

38 GESTION PUBLIQUE

La douane camerounaise saisit 200 kg de stupéfiants, probablement destinés à approvisionner des membres de Boko Haram

Environ 3 000 paquets de chanvre indien et de tramol à destination du Nigeria. Voilà la découverte que viennent de faire les douaniers camerounais, lors d'un contrôle au poste de Fotokol, localité de la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, frontalière au pays le plus peuplé d'Afrique. Dissimulée dans des bidons, sachets et autres cartons, cette cargaison de produits stupéfiants, d'un poids total d'environ 200 kg, selon des sources médiatiques, était probablement destinée à approvisionner des membres de la secte islamiste nigériane Boko Haram, supputent les douaniers camerounais. En effet, la drogue est l'une des matières premières utilisées par les membres de cette secte, lors de leurs attentats suicides, aussi bien au Nigeria qu'au Cameroun. Ces stupéfiants sont généralement administrés aux jeunes enrôlés par Boko Haram, afin de doper leur courage aux fins d'attaques armées ou attentats kamikazes.



Après neuf ans d'absence, le Cameroun retrouve sa place au conseil d'administration du Bureau international du travail

Le ministre camerounais du Travail et de la Sécurité sociale, Grégoire Owona, a été élu au conseil d'administration du Bureau international du travail (BIT) le 12 juin dernier au cours de la 106ème session de la Conférence internationale du travail à Genève, en Suisse.

« La délégation conduite par Grégoire Owona, a obtenu le plus grand nombre de voix de l'Afrique centrale. Une victoire diplomatique pour le Cameroun », se félicite la cellule de communication du département ministériel. Qui indique que le pays siègera pendant les trois prochaines années au sein du conseil d'administration du BIT. La dernière présence du Cameroun comme membre de cette instance décisionnelle remonte à 2008.

L'Etat camerounais est entré en campagne électorale depuis le mois de mars 2017. Sa première action a été la consultation diplomatique du 7 mars. Au cours de cette étape, le ministre des Relations extérieures, Lejeune Mbella Mbella, a présenté officiellement la candidature du Cameroun aux chefs de missions des

pays de la sous-région accrédités à Yaoundé. Ensuite, du 4 au 18 avril, le pays a déployé des délégations dans la sous-région pour convaincre les électeurs. Une stratégie à la fin payante puisque, pendant les trois prochaines années, le représentant camerounais va participer à la prise des décisions concernant le monde du travail.

En tant que membre de l'Organisation internationale du travail (OIT) depuis 1960, le Cameroun a ratifié 49 conventions, 44 d'entre elles sont à jour et cinq ont été dénoncées.

FINANCE

L'assureur camerounais Zenithe Insurance devient la première compagnie digitale des quinze pays de la zone CIMA

Maxwell Ndecham, l'administrateur directeur général de la compagnie d'assurance Zenithe Insurance, est formel : le lancement, en mai dernier, de la plateforme digitale de cette compagnie camerounaise, qui permet désormais de demander et de recevoir des cotations, de souscrire et de payer sa police d'assurance directement en ligne, est une révolution dans le secteur des assurances en Afrique francophone.

« Nous sommes les premiers dans l'espace CIMA (organisme communautaire de régulation, ndlr), qui compte quinze pays en Afrique centrale et de l'Ouest. Je ne sais pas ce qu'il en est des pays de l'Afrique anglophone », a-t-il soutenu le 15 juin dernier, à Yaoundé, la capitale camerounaise.

Ce jour-là, le top management de Zenithe Insurance est venu à la rencontre des opérateurs économiques du secteur du BTP, pour présenter une offre leur permettant de solliciter, d'obtenir et de payer (Mastercard, Visa et Orange Money), directement via la plateforme de la compagnie, les différentes cautions exigibles pour la réalisation des contrats de prestation de services avec l'Etat camerounais.

Ces cautions, dont l'obtention prend souvent plusieurs semaines, soutiennent les responsables de Zenithe Insurance, pourront désormais être délivrées en une heure, et à des coûts réduits, à la faveur du lancement de la plateforme digitale de cette compagnie d'assurance.

Mieux, confie Maxwell Ndecham, cette compagnie d'assurance, créée



par des opérateurs du secteur du BTP, vient de mettre en place le « Zenithe Executive Club », dont les membres qui devront préalablement s'acquitter de certaines obligations à l'inscription, obtiendront gratuitement toutes les cautions pour la réalisation des contrats avec leurs partenaires.

A en croire les responsables de Zenithe Insurance, la toute nouvelle plateforme digitale de la compagnie, également accessible sur smartphones et autres tablettes, a été inspirée par le projet gouvernemental baptisé e-procurement, financé par la coopération japonaise, et qui vise à dématérialiser les procédures de passation des marchés publics au Cameroun.

De ce fait, en plus de permettre aux opérateurs économiques de gagner en célérité dans l'obtention de leurs cautions, mais également en matière de coût, de permanence du service (disponible 24h/24) et de sécurité, apprend-on, les cautions délivrées par Zenithe Insurance pourront être directement authentifiées, via la plateforme, par le Ministère des marchés publics, dès le lancement du service e-procurement. Grâce à la digitalisation de la souscription à ses différentes offres d'assurance, ainsi que la délivrance en ligne des cautions aux entreprises, Zenithe Insurance, selon Mirabelle Dassé, directrice du développement au sein de cette compagnie d'assurance, ambitionne de contribuer à l'amélioration du taux de pénétration de l'assurance au Cameroun (2% officiellement), et surtout de tripler le chiffre d'affaires de Zenithe sur une période de cinq ans. Officiellement, ce chiffre d'affaires a pratiquement doublé sur la période 2014-2016, passant de 4 milliards à 7,9 milliards FCFA.

La camerounaise Afriland First Bank confirme qu'elle a racheté la congolaise Fibank

L'information circule depuis le mois de juin dernier sous forme de rumeur : Afriland First Bank a racheté la banque congolaise First International Bank (Fibank SA). Mais à la date du 11 juillet 2017, Investir au Cameroun a pu avoir la confirmation des sources autorisées au sein du repreneur camerounais.

« L'information est vraie. Nous avons racheté Fibank depuis le mois de juin dernier [2017]. C'est juste que la communication autour de cette transaction est en cours de préparation. Nous donnerons des informations en temps opportun », confie une source au sein d'Afriland First Bank, à Yaoundé. La même source confirme que les actifs et passifs de la Fibank ont été repris le 12 juin 2017 à Kinshasa, en RD Congo.

Ce rachat intervient après que le gouverneur de la Banque centrale du Congo, Deogratias Mutombo, a annoncé, quelques jours plus tôt, la dissolution de la Fibank. Deogratias Mutombo a expliqué que les action-



naires de la Fibank n'ont pas été capables d'apporter des capitaux frais, encore moins d'ouvrir le capital social de cette banque « *malade* » à d'autres investisseurs.

Si le montant du rachat de la banque

congolaise n'est pas encore divulgué, l'on sait que la Fibank avait besoin d'une recapitalisation d'environ 40 millions de dollars américains, soit près de 23 milliards FCFA.

BEAC : les titres publics camerounais toujours mieux cotés, en dépit de la forte concurrence du Gabon, du Congo et de la RCA

Le 5 juillet 2017, s'est déroulée sur le marché des titres publics de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), l'une des séances d'adjudication les plus serrées, mettant en scène quatre des six pays de la zone Cemac, à savoir le Cameroun, le Gabon, le Congo et la RCA, qui tentaient de mobiliser une enveloppe globale de 28 milliards de francs CFA. Une fois de plus, le Cameroun, présenté comme la locomotive économique de la zone Cemac, s'en est tiré à bon compte, avec un taux

de souscription à ses titres de 105%, pour un taux d'intérêt moyen de 3,1%. Les trois autres pays ont dû se résoudre à servir des taux d'intérêt de 5%, pour renflouer leurs cagnottes respectives.

Le taux d'intérêt servi aux investisseurs par le Gabon, le 5 juillet dernier, a même atteint 5,7%, pour un taux de souscription de seulement 82%. Ce qui n'est pas de bon augure pour les prochaines opérations de ce pays sur le marché des capitaux, en dépit de la récente conclusion d'un programme d'ajustement structurel avec le Fonds monétaire international.

En clair, à la lecture des résultats ci-dessus, le Cameroun demeure le principal destinataire de la confiance des investisseurs dans la zone Cemac, notamment du fait d'une économie plus diversifiée, qui dresse le lit à une résilience bien que désormais très fragile, face à la crise des cours mondiaux des matières premières telles que le pétrole.

Le Cameroun à la recherche de partenaires au Forum mondial des producteurs de café, en Colombie

Le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, prend part, depuis le 10 juillet dernier, jusqu'à ce 12 juillet 2017, au premier Forum mondial des producteurs de café, a-t-on appris officiellement. Au cours de cette rencontre qui se déroule dans la ville de Medellin, en Colombie, ce membre du gouvernement camerounais a échangé avec des opérateurs mondiaux de la filière café, afin de développer des relations de partenariat et dynamiser davantage la filière café au Cameroun, indique le Ministère du commerce. Cette expédition colombienne intervient dans un contexte marqué par la persistance de la désaffection des agriculteurs locaux pour ce produit de rente, dont les prix bord champ tardent à prendre la courbe ascen-



dante observée depuis au moins cinq ans sur le cacao. Toute chose qui plombe la production locale, laquelle avait officiellement culminé à 16 142 tonnes en 2012-2013, permettant ainsi au pays de réaliser la campagne caféière la plus mauvaise « au cours des 50 dernières années », avait précisé l'interprofession cacao-café.

En dépit d'une production de 24 500 tonnes en 2015-2016, contre 23 865 tonnes au cours de la campagne précédente, le Cameroun est toujours très loin des projections contenues dans son plan de relance des filières cacao-café, qui visent à produire 150 000 tonnes de café en 2020.

Des parlementaires camerounais sollicitent le soutien de l'IITA pour relancer l'agriculture dans la partie septentrionale

La menace et les attaques de Boko Haram dans la partie septentrionale du Cameroun ont poussé plusieurs agriculteurs à abandonner leurs activités pour fuir vers des zones plus sécurisées. Avec la nette amélioration du climat sécuritaire, plusieurs agriculteurs souhaitent reprendre les travaux champêtres, mais se heurtent à la rareté des semences. A l'effet de solutionner ce problème, un groupe de parlementaires camerounais vient de rencontrer les responsables de l'Institut internatio-

nal de l'agriculture tropicale (IITA), afin d'obtenir l'intervention de cet institut dans la reconstitution des stocks de semences de céréales dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord du pays.

En effet, apprend-on, ces parlementaires souhaitent que l'IITA reproduise dans la partie septentrionale du Cameroun, un programme implémenté avec succès au Nigeria, où Boko Haram sévit également et qui a permis aux agriculteurs de recommencer à vaquer à leurs occupations, grâce à la mise à disposition de semences améliorées. Répondant à cette sollicitation des parlementaires camerounais, les responsables locaux de l'IITA ont non seulement promis des appuis en semences de riz, légumes, sorgho, niébé et maïs, mais aussi examiné d'autres stratégies visant à aider au développement de l'agriculture dans la partie septentrionale du Cameroun.

Luc Magloire Mbarga Atangana: « Nous devons croire en notre cacao (...) Tant que le monde sera, la cacaoculture existera... »

En visite, à la fin de la semaine dernière, dans la localité d'Ayos, bassin de production de cacao de la région du Centre du Cameroun, le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, a exhorté les producteurs à ne pas céder au découragement, en dépit de la conjoncture morose autour des cours mondiaux du cacao. « Nous devons croire en notre cacao. Il n'y a pas matière à désespérance (...)

à 800 voire 700 francs CFA, selon les producteurs.

Elle est donc bien lointaine, cette époque où le prix bord champ du cacao camerounais culminait à 1500 voire 1600 francs CFA le kilogramme, faisant souvent dire au ministre Mbarga Atangana que le producteur camerounais est « le mieux rémunéré au monde ».

Afin que les producteurs came-

ment. Au cours de la campagne 2015-2016, par exemple, environ 97% des fèves exportées étaient du grade II, alors que « 81% seulement des fèves ont été déclarées contrôlées », selon le rapport de fin de campagne de l'Interprofession cacao-café. Du côté de la transformation, ce n'est pas la grande satisfaction non plus. Selon les statistiques officielles, au cours de la campagne 2015-2016,



Tant que le monde sera, la cacaoculture existera... », a-t-il déclaré. En effet, selon les données compilées par le Système d'information des filières (SIF), dispositif qui permet de publier quotidiennement la moyenne des prix du cacao et du café sur le territoire camerounais, le kilogramme de fèves se négocie depuis le mois de mars dernier entre 900 et 960 francs CFA en moyenne. Ces derniers jours, dans de nombreux bassins de production du pays, la même quantité de fèves se négocie

rounais puissent mieux résister à la chute des cours mondiaux, ce membre du gouvernement a, une fois de plus, lors de sa visite à Ayos, exalté les bienfaits de la transformation locale et des bonnes pratiques culturales, qui permettent de mettre sur le marché un produit de bonne qualité et de conquérir des marchés de niche, plus rémunérateurs. Pour rappel, la qualité du cacao camerounais continue d'être une préoccupation majeure pour les opérateurs de la filière et le gouverne-

moins de 50 000 tonnes de fèves ont été transformées localement, sur une production commercialisée de plus de 269 000 tonnes. Cette performance, qui révèle la dépendance des producteurs camerounais aux cours mondiaux des fèves, représente moins de 15% des objectifs de broyage projetés par les opérateurs de la filière et le gouvernement à l'horizon 2020 (300 000 tonnes), dans le cadre du plan de relance des filières cacao-café.

128 millions FCFA de financements pour les petits agriculteurs de la région du Sud-Cameroun

Dans le cadre du Programme d'amélioration de la compétitivité des exploitations familiales agropastorales (ACEFA), 17 organisations paysannes de la région du Sud du Cameroun viennent de bénéficier d'une enveloppe de financements d'un montant de 128 millions de francs CFA, a-t-on appris officiellement.

Selon les règles de fonctionnement de ce programme gouvernemental, ces appuis financiers se situent entre 500 000 et 6 millions de francs CFA pour les groupements de producteurs bénéficiaires, et entre 5 millions de francs CFA et 30 millions de francs CFA pour les organisations professionnelles.

Financé par les fonds C2D, le programme Acefa, co-piloté par le Ministère de l'agriculture et celui de l'élevage, vise à « accroître les revenus des exploitants familiaux par l'amélioration de la compétitivité de leurs exploitations ».

La 2^{ème} phase de ce programme, actuellement en cours d'implémentation dans le pays, prévoit de financer 5 200 projets au total, pour une enveloppe globale de 23 milliards de francs CFA.

La Boucherie, quatrième acteur du segment « viandes » en France, arrive au Cameroun



La Boucherie, quatrième acteur du segment « viandes » en France, a annoncé le 5 juillet, son déploiement dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, dont le Cameroun, sans plus de précisions sur le chronogramme d'extension.

En dehors du Cameroun, la chaîne de restaurants à viande indique qu'elle prévoit l'ouverture, sur plusieurs années, de points de vente dans les centres commerciaux de sept autres pays: Côte d'Ivoire, Sénégal, Congo, Gabon, Ghana, Nigeria, République

démocratique du Congo.
L'enseigne intègre ainsi le « Club
de Marques », réseau de marques
internationales qui ont confié
leur déploiement commercial en
Afrique à CFAO. Cet accord permet
au Groupe La Boucherie de bénéficier de la force de pénétration du
partenaire pour accroître sa présence
et accompagner l'émergence d'une
nouvelle classe de consommateurs
sur le continent africain.

Pour la première fois de son histoire, l'enseigne La Boucherie va donc s'installer en Afrique subsaharienne avec un nouveau modèle de distribution: le food-court. C'est un nouveau format de distribution qui intègre des recettes locales de plats mijotés autour du bœuf et spécialement élaborées. Mais, le spécialiste de la viande offre également son savoirfaire autour des viandes rouges, des steaks hachés et des burgers, des plats à la carte et des sauces emblématiques des restaurants La Boucherie.

La remontée des prix d'achat locaux du cacao camerounais se fait toujours attendre

Depuis la descente sous la barre de 1 000 FCFA des prix bord champ du kilogramme du cacao au Cameroun, au premier trimestre 2017, l'anxiété gagne de plus en plus les producteurs, habitués à des prix plus



rémunérateurs, qui atteignaient souvent jusqu'à 1500 francs CFA le kilogramme.

A en croire les statistiques compilées par le système d'information des filières (SIF), qui met quotidiennement à disposition les prix moyens dans les bassins de production du pays, le kilogramme continue à se négocier entre 900 et 960 francs CFA depuis plus de trois mois. Une situation que les experts de la filière mettent sur le compte de la tendance baissière des cours mondiaux des matières premières, observée sur le marché international depuis plusieurs mois.

Du côté des pouvoirs publics, cette baisse des prix du cacao inquiète, ce d'autant plus qu'elle peut décourager les producteurs et mettre à mal les ambitions d'augmentation de la production fixées à l'horizon 2020, avec des projections de 600 000 tonnes, contre environ 250 000 tonnes actuellement.

Au 2^{ème} trimestre 2017, le Cameroun a importé 2 000 tonnes d'huile de palme du Gabon

Les entreprises agro-industrielles, membres de l'Association des raffineurs des oléagineux du Cameroun (ASROC), ont importé 2 000 tonnes d'huile de palme brute du Gabon, entre mai et juin 2017, apprend-on de sources internes à ce regroupement corporatiste.

A en croire nos sources au sein de l'ASROC, le prix de cession de cette matière première gabonaise est hautement plus compétitif que celui des importations malaisiennes qui permettent généralement au Cameroun de combler un déficit de production

structurel estimé à 100 000 tonnes depuis des années, mais qui a officiellement atteint 130 000 tonnes depuis deux ans.

Cet avantage en matière de coût, explicable par la proximité entre le Cameroun et le Gabon (les régions du Sud-Cameroun et du Woleu Ntem au Gabon sont frontalières), pourrait bientôt faire de ce pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac) le principal fournisseur des raffineurs camerounais en huile de palme, au regard des investissements qu'y réa-

lise la société agro-industrielle Olam. Pour rappel, c'est depuis octobre 2016 que le Cameroun est devenu importateur de l'huile de palme gabonaise issue de la raffinerie d'Olam, située dans la localité d'Awala. La plus grande économie de la Cemac qui va officiellement importer 96 000 tonnes d'huile de palme en 2017, pour satisfaire les besoins des raffineurs locaux, avait alors reçu une cargaison inaugurale d'environ 300 tonnes.

Le milliardaire Abbo Ousmanou recherche une cargaison de blé de 3 milliards FCFA, portée disparue

Depuis le mois de mai 2017, la SCMC, une minoterie locale appartenant au milliardaire camerounais Mohammadou Abbo Ousmanou, recherche vainement une cargaison de blé d'une valeur estimée à 3 milliards de francs CFA. Selon l'industriel le plus célèbre du Grand-Nord du Cameroun, ce blé, embarqué à bord de huit bateaux, est pourtant bien arrivé au port de Douala, la capitale économique, mais jamais dans les silos de la SCMC. Les soupçons de l'opérateur économique sont portés sur M. Lafontan, un ancien du groupe Somdiaa recruté en 2014, et qui dirige cinq des sept entreprises du groupe Abbo. Ce dernier, apprend-on, aurait subtilement créé, en Guinée équatoriale, une minoterie vers laquelle aurait été détournée la cargaison de matières premières pourtant commandée pour le compte de la SCMC du milliardaire Abbo Ousmanou. La police camerounaise, qui a ouvert une enquête sur la curieuse disparition de cette cargaison de blé,



explore également, selon la victime, la piste d'une cession, à titre de prêt, de sa cargaison à des concurrents locaux, avec la complicité de M. Lafontan, dont le milliardaire camerounais parle désormais en des termes très péjoratifs.

« A l'époque, il m'avait dit que j'avais un bon canon, mais qu'il me restait d'avoir des munitions. C'est à dire des hommes pour travailler dans mon entreprise. Aujourd'hui, le constat est que j'ai donné tous les moyens à M. Lafontan pour avoir les cartouches. Le canon a éclaté et m'a coupé le bras », confie le milliardaire de Ngaoundéré dans une interview au Quotidien Le Jour.

Séance de dégustation du chocolat made in Cameroon, au Ministère de l'agriculture

Le partenariat scellé, il y a quelques mois, entre le Collège régional d'agriculture d'Ebolowa, dans la région du Sud du Cameroun, et le Lycée Terre Atlantique de Nantes, en France, commence à porter ses fruits. Le 20 juin dernier, une équipe constituée par les élèves de ces deux structures de formation a organisé, au Ministère de l'agriculture, une séance de dégustation du chocolat produit localement, à base de cacao camerounais.

« Il est maintenant question de tenir le cap de cette coopération et de démultiplier l'action, afin que ce projet devienne un projet de développement économique », a déclaré le ministre de l'Agriculture, Henri Eyébé Ayissi, en savourant du chocolat noir et blanc, sorti tout droit de l'atelier d'application à la transformation du cacao, installé au sein du Collège régional d'agriculture (CRA) d'Ebolowa, et ouvert aux producteurs désirant se lancer dans ce domaine.

Pour rappel, au Cameroun, 75% de fèves de cacao sont exportées à l'état brut. Ce qui expose les producteurs locaux à la fluctuation des cours mondiaux, comme c'est le cas actuellement.

En effet, alors que le prix moyen du kilogramme avait atteint 1 500 FCFA dans plusieurs bassins de production au cours de la dernière campagne, depuis trois mois, ces prix connaissent une baisse drastique, culminant parfois à 800 francs CFA seulement le kilogramme, dans certains bassins du pays. D'où la nécessité de la transformation des fèves, plus rémunératrice.

Boh Plantations, le petit poucet du marché de la banane au Cameroun, booste les exportations nationales à fin mai 2017



Les producteurs de la banane dessert en activité au Cameroun ont exporté 116 812 tonnes au 31 mai 2017, contre 116 489 tonnes au cours de la même période en 2016. Ces statistiques que vient de rendre publiques l'Association bananière du Cameroun (ASSOBACAM) révèlent donc une augmentation des exportations de 323 tonnes.

Cette embellie est principalement le fait du petit poucet du marché de la banane au Cameroun, la société Boh Plantations, dont les exportations ont progressé de 1 166 tonnes par rapport à la même période en 2016. Selon l'ASSOBACAM, ce producteur a exporté 4 939 tonnes de bananes à fin mai 2017, contre 3 773 tonnes, l'année dernière, au cours de la même période.

A l'analyse, la performance enregistrée par la société Boh Plantations, au cours des cinq premiers mois

de l'année 2017, peut être mise sur le compte des retombées du programme des Mesures d'accompagnement banane (MAB) de l'Union européenne (UE), dont ont bénéficié les producteurs camerounais, dans l'optique, souligne l'ASSOBACAM, de « permettre à la filière de mieux répondre aux défis du marché international ainsi qu'aux objectifs de développement et de croissance fixés par le gouvernement camerounais ». En tout cas, cette forte progression des exportations de Boh Plantations, qui exploite 260 hectares de bananeraies dans la région du sud-ouest du Cameroun, a permis d'atténuer les baisses de volumes enregistrées à la Cameroon Developement Corporation (CDC), entreprise contrôlée par l'Etat et numéro 2 du marché, et à la société des Plantations du haut Penja (PHP), filiale locale de la Compagnie

fruitière de Marseille, qui contrôle environ 50% du marché local de la banane dessert.

En effet, avec des exportations globales de 70 967 tonnes à fin mai 2017, la performance de la PHP est en baisse de 273 tonnes, puisque cette entreprise avait exporté 71 240 tonnes de bananes au cours de la même période en 2016. A la CDC, la baisse des exportations est plus importante, soit 570 tonnes, passant de 41 476 tonnes, à fin mai 2016, à seulement 40 906 tonnes sur la même période cette année. Pour rappel, officiellement, la banane est le 3^{ème} produit d'exportation du Cameroun, derrière le pétrole, qui représente plus de 40% des exportations totales du pays, et le bois en grumes ou scié, qui représente environ 15% des exportations camerounaises.

A travers sa filiale Gaz du Cameroun, VOG a déjà investi près de 115 milliards FCFA sur le projet gazier de Logbaba

L'on en sait désormais un bout sur le niveau des investissements réalisés par l'opérateur pétro-gazier britannique Victoria Oil & Gas (VOG), sur son projet de distribution du gaz aux entreprises, à partir du champ de Logbaba, situé dans la banlieue de Douala, la capitale économique du Cameroun.

En effet, dans une récente adresse aux investisseurs, Ahmet Dik, le DG de VOG, qui contrôle Gaz du Cameroun (GDC), entreprise opérant sur le champ gazier de Logbaba, a révélé des investissements déjà consentis, d'un montant de 250 millions de dollars, soit environ 144 milliards de francs CFA.

« Le gouvernement du Cameroun a soutenu et fixé les conditions dans lesquelles GDC a pu exploiter et investir plus de 250 millions de dollars américains, et a encouragé de nouveaux investisseurs à établir leurs entreprises à Douala », a déclaré Ahmet Dik. Pour rappel, grâce à la construction d'une unité de traitement du gaz naturel à Logbaba, et à un réseau de pipelines, aujourd'hui, long de plus de 20 kilomètres, GDC approvisionne en gaz naturel, une vingtaine d'entreprises dans la capitale économique camerounaise. Celles-ci ont ainsi pu se départir de la dépendance à l'électricité, à la fois plus coûteuse et rare, du fait des délestages récurrents.

La SNH prend 5% des actifs dans le projet gazier de Logbaba, aux côtés du Britannique Victoria Oil & Gas

« Je suis ravi que nous puissions maintenant partager formellement notre expérience énergétique avec le gouvernement camerounais. » Tels sont les mots d'Ahmet Dik à l'endroit de Proactive Investors, une plateforme britannique d'information financière. Le DG de Victoria Oil & Gas (VOG), opérateur pétro-gazier britannique qui contrôlait jusqu'ici 100% du capital de Gaz du Cameroun (GDC), une entreprise opérant dans le champ gazier de Logbaba commentait ainsi l'alliance que VOG vient de conclure avec la Société nationale des hydrocarbures (SNH).

A la faveur de cet accord de participation, l'entreprise publique qui fait office de bras séculier de l'Etat came-



rounais dans le secteur pétro-gazier, contrôle désormais 5% des actifs de ce projet qui permet déjà de four-nir du gaz naturel à une vingtaine d'entreprises de la ville de Douala, la capitale économique camerounaise. Concrètement, révèle Proactive

Investors, « l'accord stipule que la SNH est désormais bénéficiaire de 5% des revenus provenant de la vente d'hydrocarbures de Logbaba, et couvrira désormais 5% des charges d'exploitation ».

D'ici 2019, l'électricien camerounais Eneo installera 35 MW de solaire dans les trois régions septentrionales



La société Eneo, concessionnaire du service public de l'électricité au Cameroun, se prépare à lancer un appel à manifestation d'intérêt, en vue du recrutement d'un prestataire devant installer une centrale solaire d'une capacité de 10 MW dans la ville de Ngaoundéré, capitale régionale de l'Adamaoua, dans la partie septentrionale du Cameroun.

Selon Eneo, cette centrale solaire devrait être opérationnelle à l'horizon 2019. Dans le même temps, apprend-on de sources internes à cette entreprise contrôlée par le fonds d'investissement britannique Actis, il est projeté la construction de deux autres centrales solaires dans les villes de deux autres régions du Septentrion. Il s'agit de Maroua (15 MW), dans la région de l'Extrême-Nord, et Guider (10 MW), dans la région du Nord.

Pour rappel, selon une étude de l'AR-SEL, le régulateur du secteur de l'électricité dans le pays, le Septentrion camerounais est la partie la plus insolée du Cameroun. Son niveau moyen d'insolation est de 5,8 kWh/m²/jour, contre 4 kWh/m²/jour, seulement dans la partie méridionale. Quant au mix énergétique du Cameroun, il est largement dominé par l'hydroélectricité, à partir de laquelle s'opère officiellement 73,3% de la production nationale. Le thermique y représente un peu plus de 25%, contre à peine 1% pour le solaire, la biomasse et l'éolien réunis.

VOG proroge l'échéance de résiliation de l'accord avec Bowleven sur le projet Bomono, pour tenter d'infléchir les positions camerounaises

L'opérateur pétro-gazier britannique Victoria Oil & Gas (VOG), qui a annoncé en mars 2017 avoir conclu une amodiation avec sa consœur et compatriote Bowleven, en vue d'entrer dans le projet gazier Bomono dans le bassin onshore de Douala, a exercé son option d'étendre la date de résiliation dudit accord, vient d'annoncer l'entreprise aux investisseurs. Selon VOG, cette échéance court désormais jusqu'au 28 septembre 2017, et devrait permettre de « faire avancer » les discussions en cours avec le gouvernement camerounais. En effet, quelques jours seulement après l'annonce de la conclusion de l'accord entre les deux opérateurs pétro-gaziers britanniques sur le permis Bomono, la Société nationale des hydrocarbures (SNH), le bras armé de l'Etat du Cameroun dans l'exploitation pétro-gazière, avait émis des réserves.

« La SNH informe le public que l'Etat du Cameroun, propriétaire des ressources gazières visées, n'a ni été informé de cet accord dans les formes habituelles prévues dans les contrats pétroliers, ni autorisé un tel accord, comme l'exigent les textes. En conséquence, les informations publiées par la société Bowleven concernant les ressources gazières de Bomono qui, de l'avis de la SNH, nécessitent encore des travaux de recherche pour justifier une exploitation commerciale durable, sont erronées et n'engagent que cette

seule société », avait fait savoir l'entreprise publique camerounaise dans un communiqué officiel. Pour rappel, selon l'accord susmentionné, VOG détiendra 80% des actifs sur le permis Bomono, à travers sa filiale GDC Bomono, contre 20% pour Euroil (partenaire de Bowleven), qui conserve le statut d'opérateur. L'objectif de cet accord d'amodiation, avait souligné Bowleven, est de mettre en valeur, à court terme, le potentiel de Bomono (qui couvre une superficie de 2 328km²), en commercialisant plus de gaz et en développant davantage les activités en aval sur le périmètre.

Le barrage de Lom Pangar officiellement réceptionné et transféré aux autorités camerounaises

Le Cameroun, à travers la société de patrimoine, Electricity
Developement Corporation (EDC), a officiellement pris possession de la gestion du barrage de Lom Pangar.
C'était au cours d'une cérémonie le 30 juin 2017, sur le site de cette infrastructure construite dans la région de l'Est du pays, apprend-on de sources autorisées.

Cette réception de l'ouvrage a été précédée, selon nos sources, par une descente sur le terrain, en mai 2017, d'une équipe interministérielle qui avait émis onze réserves liées au fonctionnement et à la gestion du barrage. Un mois plus tard, toutes

les réserves ont été levées, à la suite des réajustements effectués par le constructeur chinois CWE. Le barrage de Lom Pangar est la plus grande infrastructure énergétique jamais construite au Cameroun. Avec une capacité de retenue d'eau de 6 milliards de mètres cubes, Lom Pangar a pour objectif de régulariser les débits en amont du fleuve Sanaga, afin de permettre une production optimale des centrales de Songloulou et d'Edéa, d'une part, puis de rendre possible la construction d'autres barrages sur ce fleuve qui abrite 75% du potentiel hydroélectrique du Cameroun, d'autre part.



Le projet d'aménagement hydroélectrique de Lom Pangar intègre la construction, actuellement en cours, d'une usine de pied d'une capacité de 30 MW. Celle-ci permettra d'alimenter en énergie électrique plusieurs villages de la région de l'Est.

Le personnel prend le contrôle de 5% du capital de l'électricien camerounais Eneo

Depuis le 9 juin 2017, la société d'électricité Eneo, contrôlée par le fonds d'investissement britannique Actis, a officiellement cédé 5% de son capital social à son personnel, comme prévu dans la convention de concession du service public de l'électricité au Cameroun de 2001. L'information a été révélée par l'entreprise et les leaders syndicaux au cours d'une conférence de presse organisée à Douala, le 30 juin dernier. Les tractations avant abouti à cette transaction avaient débuté au mois de mai 2015, date à laquelle le concessionnaire du service public de l'électricité au Cameroun avait fait aux délégués du personnel, une nouvelle proposition de schéma de rétrocession de 5% du capital de l'entreprise aux employés. Cette décision avait eu le don d'apaiser les craintes des représentants du personnel, peurs qui s'étaient faites jours au lendemain de la reprise, en fin d'année 2013, de 100% des actifs



de l'Américain AES par le fonds Actis, au sein de cette compagnie d'électricité.

En effet, au moment de l'annonce du départ d'AES, les syndicats du secteur de l'électricité avaient invité les autorités camerounaises à accorder une attention particulière à la rétrocession de 5% du capital de l'entreprise au personnel, avant de donner le quitus à la transaction entre AES et le fonds Actis.

Cette requête tenait de ce que, depuis la prise de contrôle de la société nationale d'électricité du Cameroun par l'Américain AES en 2001, le concessionnaire n'avait jamais rétrocédé au personnel 5% des 56% des parts de l'entreprise, comme prévu par le contrat de concession. Grâce à la réparation de ce préjudice par les dirigeants d'Eneo, la géographie du capital du concessionnaire du service public de l'électricité au Cameroun affiche désormais 44% des actifs pour l'Etat camerounais, 51% pour le fonds d'investissement britannique Actis, et 5% pour le personnel.

La production de la centrale à gaz de Logbaba pourrait doubler à 100 MW, selon le DG de VOG

Après le récent renouvellement du contrat avec ses partenaires que sont Gaz du Cameroun (fourniture du gaz naturel) et Altaaqa Global (producteur indépendant d'énergie à partir de centrales thermiques), Eneo, le concessionnaire du service public de l'électricité au Cameroun, pourrait bientôt doubler les capacités de production de la centrale de Logbaba, à Douala, pour la porter à 100 MW. C'est du moins ce que révèle Ahmet Dik, directeur de Victoria Oil & Gas (VOG), l'opérateur pétro-gazier britannique qui détient à 100% la socié-

té Gaz du Cameroun, dont M. Dik est par ailleurs le CEO. « Nous travaillons avec Eneo pour créer des solutions à long terme, en utilisant du gaz naturel pour une génération d'énergie supérieure à 100 mégawatts », a-t-il confié à Proactive Investors UK, une plateforme britannique spécialisée dans l'information financière. Pour l'heure, apprend-on, les deux parties « ont besoin de temps », afin de finaliser « les éléments techniques et financiers » d'un contrat sur cette augmentation de l'offre énergétique. Investissement d'un coût total de

20 milliards de francs CFA consenti par la société Eneo, la centrale à gaz de Logbaba a été inaugurée le 28 avril 2015 à Douala, la capitale économique camerounaise, afin de répondre à un accroissement rapide de la demande en électricité dans le pays. Construite en trois mois par Altaaqa Global, cette infrastructure énergétique est approvisionnée en gaz par la société Gaz du Cameroun (GDC), à travers laquelle VOG développe le champ gazier de Logbaba.

BTP & INFRASTRUCTURES

Autoroute Yaoundé-Douala: 70% des délais consommés, contre seulement 40% des travaux réalisés

Le gouvernement camerounais est préoccupé par le retard qu'accusent les travaux de construction de la première phase de l'autoroute Yaoundé-Douala, qui va relier les deux capitales du pays. C'est du moins ce qui ressort d'une réunion que vient d'organiser le ministre des Travaux publics, Emmanuel Nganou Djoumessi, avec les responsables de la société China First Highway Engineering Co Ltd (CFHEC), adjudicataire du contrat pour la construction des 60 premiers kilomètres de cette infrastructure autoroutière.

En effet, a-t-on appris, après avoir consommé 32 mois sur les 48 mois prévus pour la livraison de la première phase de ce chantier, CFHEC n'a pu réaliser les travaux qu'à hauteur de 40% à fin juin, contre 30% au 31 janvier dernier.

En clair, au cours des six derniers mois, les travaux sur le chantier de cette autoroute ont progressé de seulement 10%, à cause des difficultés ayant même conduit à son arrêt total pendant quelques temps. La faute, apprend-on, à des lenteurs imputables davantage à l'Etat, lui-même, la non-libération des emprises sur plusieurs kilomètres à construire, à cause des retards accusés dans le paiement des indemnisations aux populations à déguerpir. Pour rappel, le projet de construc-



qu'à l'entreprise chinoise chargée de réaliser ce projet.

Parmi les obstacles qui freinent la conduite des travaux de cette autoroute, l'on cite principalement le paiement à dose homéopathique de la contrepartie du Cameroun, et tion de l'autoroute Yaoundé-Douala vise à construire un réseau routier moderne d'environ 215 km entre les deux plus importantes villes du Cameroun. Le coût global des travaux est estimé à 284 milliards de francs CFA.

Le Chinois Anhui Construction Energeering a achevé la réfection du palais des Congrès de Yaoundé, pour près de 10 milliards FCFA

Le gouvernement camerounais a officiellement réceptionné, le 27 juin 2017, les travaux de réfection du palais des Congrès de Yaoundé, un édifice trentenaire qui abrite les plus importantes manifestations et autres rencontres internationales organisées dans la capitale camerounaise. Les travaux exécutés depuis deux

ans par la société chinoise Anhui Construction Energeering Group ont coûté environ 10 milliards de francs CFA, apprend-on officiellement. Ces financements ont été pourvus grâce à un don sans contrepartie du gouvernement chinois, en faveur du Cameroun.

La réfection de cet édifice, apprend-

on, a consisté en son revêtement, le renouvellement des équipements électriques, de plomberie, de sécurité, de climatisation et de sonorisation, ainsi qu'en l'amélioration du système de ravitaillement en eau potable.

TRANSPORT

Ping-pong accusateur entre Camrail et les avocats des victimes de la catastrophe d'Eséka, sur la question des indemnisations

En réponse à une note d'information de Camrail, publiée il y a quelques jours, et dénonçant « l'attitude et les pratiques de certains agents et collectifs d'avocats qui, agissant à des fins mercantiles, bloquent toute discussion d'indemnisation et se livrent à une désinformation aui nuit à l'intérêt des familles » des victimes de la catastrophe ferroviaire survenue le 21 octobre 2016 à Eséka, le collectif d'avocats Fru-Voukeng-Tougoua a, à son tour, publié le 24 juin 2017, un « droit de réponse » aux accusations de Camrail, dont Investir au Cameroun a reçu copie.

Intitulé Le transporteur veut imposer une indemnisation représentant 9,4% de la réparation intégrale des rescapés et victimes et s'en prend à leurs avocats, ce droit de réponse porté par le collectif d'avocats qui dit agir pour le compte de « 160 blessés, 9 familles de décédés et deux familles de disparus », explique que dès le lendemain de la catastrophe, il a « vainement pris contact avec la direction générale de Camrail alors en place, pour essayer de valider la procédure de traitement de dossier suggérée (au) collectif par des médecins de l'Ordre et des membres de l'Association des sociétés d'assurance du Cameroun (Asac) ».

Des prises de contact entreprises le 23 janvier 2017 à Rome, en direction « de l'assureur véritable de l'activité africaine de l'actionnaire principal du transporteur (Camrail, ndlr) », puis le 19 février dernier à Paris, en direction cette fois-ci de « l'avocat en chef de l'actionnaire majoritaire » de Camrail, se seraient également soldées par « une fin de non-recevoir », écrit le



collectif d'avocats susmentionné. Réagissant à l'assurance donnée par Camrail, selon laquelle « toute information faisant état d'une éventuelle prescription, c'est-à-dire une date limite au-delà de laquelle Camrail refuserait d'indemniser, est fausse », ce collectif d'avocats confie dans sa correspondance que « conformément au code de commerce dont certaines dispositions non modifiées par le droit Ohada demeurent en vigueur, la prescription en matière de dommages intérêts ferroviaires est d'un an, à compter de la date du sinistre ». Le collectif, qui accuse Camrail de

faire « désormais feu de tout bois pour se débarrasser de la question d'indemnisation au plus vite », depuis « la communication du chef de l'Etat du 23 mai 2017 », dit avoir, « depuis le 29 novembre 2016 », demandé « en vain » à Camrail de « renoncer à cette prescription abrégée, pour permettre aux blessés qui sont encore en phase lourde de traitement, de continuer leurs soins dans la sérénité ». Pour rappel, la catastrophe ferroviaire survenue le 21 octobre 2016 à Eséka, dans la région du centre du Cameroun, avait officiellement fait 79 morts et environ 600 blessés.

TRANSPORT

L'absence de liaison aérienne directe entre le Cameroun et la Tunisie plombe les échanges commerciaux, selon les officiels

« J'ai d'abord dû prendre un vol qui est parti de la Tunisie pour Istanbul, où on a dû attendre 2 heures avant de prendre un autre avion pour Yaoundé, en survolant à nouveau la Tunisie. Ce qui est d'un ridicule inqualifiable!» Ces propos sont ceux de Khemaies Jhinaoui, le ministre tunisien des Affaires étrangères. Ce dernier s'exprimait ainsi le 28 juin 2017 à Yaoundé, au cours d'un forum économique Cameroun-Tunisie. Par le biais de cette anecdote plutôt révélatrice de la difficulté à commercer entre le Cameroun et la Tunisie, ce membre du gouvernement tunisien tenait à expliciter les raisons de la faible représentativité des opérateurs économiques tunisiens au forum de Yaoundé. En effet, au lieu de la quarantaine de Tunisiens annoncée, à peine une dizaine ont fait le déplacement pour la capitale came-



rounaise. La faute, a-t-on appris, au manque de liaison aérienne directe entre les capitales des deux pays, qui plombe les échanges commerciaux entre Yaoundé et Tunis.

Pourtant, depuis 2014, la compagnie aérienne tunisienne, Tunisair, est

annoncée dans le ciel camerounais, afin de booster les échanges entre le Cameroun et la Tunisie, qui ont crû de 50% en cinq ans, passant de 10 à 15 milliards de francs CFA entre 2010 et 2015, apprend-on officiellement.

La PME camerounaise AfriRelay veut rivaliser avec les géants du marché africain de la livraison de colis

A 28 ans, la jeune entrepreneuse camerounaise, Alvine Handou Choupo, ne s'embarrasse d'aucun complexe. A travers AfriRelay, une entreprise lancée il y a seulement deux ans, elle ambitionne de conquérir quelques parts sur le marché africain de la livraison des colis. Mais en attendant, c'est au Cameroun qu'elle fourbit ses armes dans cette activité sur laquelle l'on trouve déjà des multinationales (DHL, UPS, Chronopost), des entreprises locales (Solex, Atex...), la Poste, et pratiquement toutes les agences de voyages.

Pour se positionner sur ce marché très concurrentiel, la promotrice de la jeune PME compte s'appuyer sur les faiblesses des concurrents telles que les tarifs élevés des multinationales, la perte de confiance dans la Poste camerounaise, l'étroitesse des réseaux des opérateurs locaux et des agences de voyages opérant dans la livraison des colis.

Aussi, l'entreprise propose-t-elle, apprend-on, « un service de proximité grâce aux 200 points relais disséminés dans toutes les villes du Cameroun ; la possibilité de suivre en ligne les colis tout au long de leur acheminement ; des notifications en temps réel reçues par l'expéditeur et le destinataire via SMS et email à chaque étape de l'expé-

dition; et des emballages préfaits et prépayés, disponibles dans les points relais, en vue de standardiser les envois ».

A travers ces offres qu'Alvine Handou et son équipe qualifient d'innovantes, mais surtout les tarifs compétitifs pratiqués et le niveau d'extension de son réseau de partenaires à travers le pays, AfriRelay entend aguicher des « entreprises d'e-commerce, afin de leur permettre d'atteindre des clients présents dans toutes les villes du Cameroun; ainsi que des particuliers, en vue de leur permettre d'envoyer des colis à leurs proches et d'en recevoir en toute simplicité ».

54 TRANSPORT

En escale le 22 juin au Cameroun, le Medi Lisbon devient le 1^{er} bateau commercial à accoster au port en eau profonde de Kribi

Amarré sur les quais du port en eau profonde de Kribi, dans la matinée du 22 juin 2017, le navire baptisé Medi Lisbon, appartenant à la compagnie d'Amico, a chargé une cargaison de 27 500 tonnes de biomasse à destination d'Irlande, apprend-on de bonne source.

A la faveur de cette opération d'exportation de déchets de bois entreprise par la société BIOCAM (Biomasse Cameroun), ce bateau devient ainsi le tout premier navire commercial à accoster sur cette infrastructure portuaire construite dans la région du Sud-Cameroun, et dont la mise en service officielle est attendue depuis plus de deux ans, à cause des lenteurs administratives. Selon les responsables du port en

eau profonde de Kribi, l'arrivée de ce premier navire commercial a surtout été une excellente opportunité pour tester le personnel, ainsi que les équipements parqués depuis plusieurs mois, et pour lesquels un appel d'offres pour la remise en état d'exploitation a d'ailleurs été récemment lancé.

Les nouveaux dirigeants de Camrail consacrent leur 1^{ère} sortie officielle à un recueillement sur le site de la catastrophe d'Eséka



Remaniée à 100% au sortir d'un Conseil d'administration tenu, le 9 juin 2017, la nouvelle équipe dirigeante de Camrail, entreprise du groupe Bolloré, concessionnaire du chemin de fer camerounais, s'est rendue le 20 juin dernier sur le site de la catastrophe ferroviaire du 21 octobre 2016, à Eséka, dans la région du Centre du pays.

Selon Jean Pierre Morel, le nouveau

DG de Camrail, qu'accompagnaient les deux DGA et le PCA, cette descente sur le site du drame, qui a officiellement fait 79 morts et 600 blessés, visait, non seulement à se recueillir et à rendre hommage aux victimes, mais aussi à remercier les populations locales, les autorités traditionnelles, les équipes médicales, les forces de maintien de l'ordre et de sécurité, pour le travail abattu au

cours de la catastrophe.
Le top management de Camrail a, d'ailleurs, saisi l'occasion de cette première sortie officielle, pour remettre un kit d'équipements médicaux à l'hôpital d'Eséka, dont les consommables et certains matériels avaient déjà été renforcés par l'opérateur ferroviaire, le jour du drame, afin d'assurer une meilleure prise en charge des victimes.

INDUSTRIE

La justice néerlandaise condamne la société Fibois BV pour exportation illégale de bois au Cameroun

Suite à une plainte déposée par Greenpeace contre l'importateur de bois néerlandais, Fibois BV, pour son implication dans le trafic du bois frauduleux en provenance du Cameroun, un tribunal administratif néerlandais a confirmé, le 24 juin dernier, une injonction de l'Autorité de sécurité des produits alimentaires et de consommation (NVWA) de 2016.

Fibois est reconnu coupable de deux infractions. La première est relative au non-respect de la réglementation européenne en matière du bois (EUTR). En deuxième lieu, Fibois BV a également été déclaré négligent et accusé de ne pas s'être conformé à la réglementation de l'Union européenne dans ses transactions avec la firme camerounaise, la Compagnie de Commerce et de Transport (CCT). En conséquence, la société néerlandaise se retrouve désormais sur une liste de surveillance de l'UE. S'il ne se conforme pas à la réglementation, l'importateur de bois paiera une amende de 1 800 euros (près de 1,17 million FCFA) pour chaque mètre cube de bois et / ou des produits du bois pour un maximum de 90 000 euros (près de 59 millions FCFA).

« La décision du tribunal néerlandais contre Fibois met en évidence la crédibilité et le contrôle dans les chaînes d'approvisionnement que le gouvernement camerounais ne peut plus se permettre d'ignorer. Nous espérons que les responsables du Ministère de la forêt et de la faune au Cameroun mettront en œuvre des lois visant à assainir le secteur forestier », se félicite Eric Ini, chargé de campagne Forêt à Greenpeace Afrique. Il rappelle que l'entreprise camerounaise CCT fournissait à Fibois BV une essence dénommée « azombé » de sources douteuses

En 2016, Supermont a ravi à Tangui le leadership sur le marché des eaux minérales



Après des décennies de leadership sur le marché camerounais, la marque d'eau minérale, Source Tangui, produite par la Société des eaux minérales du Cameroun (SEMC), entreprise cotée sur la bourse de Douala et contrôlée par la Société anonyme des brasseries du Cameroun (SABC), vient d'être supplantée par la marque Supermont, produite par la société, Source du pays.

« Le concurrent Source du Pays, avec la marque Supermont, est dorénavant leader sur le marché des eaux. Supermont représente environ 52% de parts de marché contre 36% pour SABC », révèle la filiale camerounaise du groupe Castel dans son rapport d'activités 2016.

En effet, après une éclipse de quelques années, l'eau minérale

Supermont est revenue sur le marché camerounais, plus tard, avec une stratégie plus agressive, qui a consisté à démocratiser l'eau minérale dans le pays, grâce à un conditionnement de dix litres, vendu à 1500 FCFA, contre 2400 FCFA pour la traditionnelle palette de six bouteilles de 1,5 litre. Cette agressivité a provoqué chez les concurrents, non seulement un nivellement des prix vers le bas, mais aussi l'adoption par tous les opérateurs de ce conditionnement de dix litres, qui a eu pour conséquence immédiate l'augmentation de la consommation de l'eau minérale dans le pays. Pour preuve, selon le rapport d'activités de la SABC, « le marché global de l'eau embouteillée en 2016 est estimé à plus de 2 200 000 hl, toujours en forte croissance par rapport à 2015 (+32.6 %) ».

Lafarge-Holcim, Dangote et Cimaf, victimes de la contrefaçon de leur ciment au Cameroun

Le 16 juin 2017 à Douala, la capitale économique camerounaise, le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, a assisté à la destruction d'une cargaison de 743 sacs de ciment des marques Cimencam (Lafarge-Holcim), Dangote et Cimaf, apprend-on officiellement.

Cette cargaison de ciment a été saisie, après dénonciation, dans les entrepôts d'un opérateur économique de la ville de Douala, actuellement en fuite, et qui était visiblement spécialisé dans la contrefaçon des

56

produits et emballages des producteurs locaux de ciment.

« Le gouvernement a engagé une campagne de lutte sans merci contre toute forme de commerce illicite, notamment la contrebande et la contrefaçon qui détruisent l'économie nationale. Ce sont des freins au développement économique du Cameroun », a déclaré le ministre Mbarga Atangana, tout en promettant des poursuites judiciaires contre ce contrefacteur. Cette opération survient dans un contexte marqué par des effon-

drements d'immeubles, souvent causés par la mauvaise qualité des matériaux utilisés par les promoteurs. « Ces criminels économiques réussissent à tromper la vigilance des pauvres consommateurs. Ce sont des produits inadaptés. Les gens construisent des maisons avec ces produits. Les résultats, nous les connaissons : ils s'écroulent au bout d'un certain temps », a fait remarquer le ministre du Commerce.

La société Name Recycling lance une unité de recyclage des déchets plastiques dans la capitale camerounaise

Les déchets et autres emballages en plastique produits aussi bien par les ménages que les entreprises dans la ville de Yaoundé, la capitale camerounaise, seront désormais collectés puis recyclés en produits réutilisables par la société Name Recycling. L'entreprise qui vient d'ouvrir ses portes au quartier Ahala,

L'entreprise qui vient d'ouvrir ses portes au quartier Ahala, dans la banlieue de la capitale, a déjà réussi l'exploit de faire disparaître les déchets en plastique à Limbé, ville située dans la région du Sud-Ouest, où Name Recycling a lancé sa toute première unité de recyclage, il n'y a pas longtemps, apprend-on officiellement. Les déchets plastiques constituent un véritable problème environnemental au Cameroun, à cause du manque d'unités de recyclage pouvant traiter les quelque 600 000 tonnes.



INDUSTRIE

La PME camerounaise Keuni Foods va à la conquête du marché des bouillons culinaires, grâce aux épices du terroir africain

Les ménagères qui ont du mal à maîtriser les différentes mixtures d'épices africaines susceptibles de relever le goût de leurs viandes, poissons et poulets, n'ont plus du mauvais sang à se faire. Il suffit de se rendre dans un supermarché de la place, et de se procurer un sachet de Secret, une marque développée par la société camerounaise Keuni Foods. Il s'agit d'un concentré d'épices du terroir déjà mixées, qui se décline sous plusieurs saveurs (poulets et autres viandes blanches, poissons et crustacés, puis viandes) et directement utilisable pour différents assaisonnements.

Cette PME camerounaise s'attaque ainsi à un marché sur lequel règnent déjà des entreprises telles que FooDis, du Camerounais Francis Nana Djomou, qui distribue notamment le bouillon culinaire de la marque Jumbo, ou encore le géant helvétique Nestlé qui réalise mensuellement environ 5 milliards de francs CFA de chiffre d'affaires dans la zone Cemac, grâce à son célèbre cube Maggi, décliné sous plusieurs saveurs.

Une situation qui ne semble pas inquiéter la promotrice de Keuni Foods, qui compte sur un avantage comparatif majeur. « Nos produits sont 100% naturels avec une pincée de sel pour conservateur. Dans un environnement où beaucoup d'éléments entrant dans la cuisson de nos plats sont chimiques, voire dangereux pour la santé, à l'instar du glutamate contenu dans le cube, Secret est l'innovation qui permet d'assaisonner nos plats sans danger pour notre santé. De plus, notre composition permet, d'une part, le gain du temps et, d'autre part, permet aux novices en cuisine de ne plus rater leur plat. Ainsi, pour faire du poisson braisé, par exemple, rien de plus simple que



de badigeonner le poisson préalablement nettoyé avec un sachet de Secret poisson et du sel et de le mettre au feu », explique Aïcha Noucti Kadji, qui précise qu'afin de « garantir une qualité exceptionnelle du produit, Secret a obtenu la certification de conformité de l'Agence des normes et de la qualité » du Cameroun (ANOR).

A en croire cette opératrice économique, petite fille du milliardaire Joseph Kadji Defosso, l'un des plus grands capitaines d'industrie du Cameroun, et fille de Noucti Tchokwago, ancien PDG du groupe Batoula, son projet découle d'un constat simple. « Nous avons remarqué que les consommateurs camerounais, en particulier, et africains, en général, sont de plus en plus conscientisés et mieux éduqués sur les questions d'ordre nutritionnel.

D'où l'intérêt observé, lors de l'achat, sur le choix des meilleurs produits de consommation », confie Aïcha Noucti Kadji, à la fois diplômée en sciences de gestion à HEC Montréal et en communication d'entreprise à l'ESGCI de Paris.

« Grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, telles que l'internet, ils sont de mieux en mieux informés sur l'évolution des maladies cardiovasculaires, l'obésité, le diabète et autres maladies liées à la mauvaise alimentation. L'objectif de Keuni Foods est d'exploiter au mieux ce marché potentiel, en commercialisant ses produits à travers tous les pays du continent africain et d'occident », ambitionne la jeune opératrice économique qui emploie une cinquantaine de personnes dans son unité agro-industrielle.

58 INDUSTRI

Renationalisation de l'affermage dans le secteur de l'eau potable : le Cameroun fait les yeux doux aux bailleurs de fonds

« Notre souhait est de voir la communauté des bailleurs de fonds impliqués dans le financement du secteur de l'eau au Cameroun, nous accompagner pleinement dans le cadre de cette délicate opération ». Ainsi s'exprimait le ministre camerounais de l'Energie et de l'Eau, Basile Atangana Kouna, lors d'un atelier que vient d'organiser le gouvernement camerounais, afin de préparer la reprise par la Camwater, entreprise publique de patrimoine, du contrat d'affermage dans le secteur de l'eau potable. Cette interpellation du ministre Atangana Kouna a été faite en présence de responsables de l'Agence française de développement (AFD),

partenaire de longue date du gouvernement camerounais dans le secteur de l'eau potable. En effet, depuis des années, ce bailleur de fonds contribue à développer ce secteur, aussi bien grâce à des financements directs, que par la mise en place d'un dialogue sectoriel visant à améliorer la mise en œuvre de la politique de l'eau au Cameroun.

Pour rappel, depuis 2007, l'affermage dans le secteur de la distribution de l'eau potable au Cameroun a été confié à la Camerounaise des eaux (CDE), société de droit camerounais créée en 2008, et contrôlée par le consortium marocain conduit par l'Office national de l'eau potable

(ONEP), et constitué des sociétés MedZ, Delta Holding et du cabinet de conseil en travaux publics Ingema. Après dix années d'activités, le chef de l'Etat camerounais a instruit le gouvernement de ne pas renouveler ce contrat à échéance, et de prendre toutes les mesures nécessaires pour la reprise de cette activité par Camwater, également créée en 2008. Cette prescription consacre la fin de la privatisation de l'affermage et la renationalisation de cette activité jadis dévolue à la défunte Société nationale des eaux du Cameroun (SNEC).

Le milliardaire camerounais P. K. Fokam dévoile les lauréats de la 1^{ère} édition de ses Awards de la science et la technologie

Les lauréats de la première édition des Awards de la science et la technologie, lancés par le PK Fokam Institute of excellence, institution universitaire privée camerounaise créée par le milliardaire Paul Kammogne Fokam, et qui a pour vocation de former des Africains capables de rivaliser avec les produits des universités occidentales; ont été dévoilés le 15 juin 2017, a-t-on appris officiellement.

L'Afrique centrale et de l'Ouest se sont partagé les deux premiers prix dans les deux catégories en compétition, à savoir la meilleure recherche appliquée et innovation technologique, et le meilleur projet d'entreprise réalisable.

Dans cette dernière catégorie, le prix a été remporté par l'ingénieur micro-

biologiste de nationalité togolaise, Amoussou Gaffan Avewode. Baptisé Global Biotek, son projet consiste en la production de bio-pesticides à base de microorganismes présents dans la nature, afin d'apporter une alternative à l'utilisation des pesticides et engrais chimiques. Dans la catégorie meilleure recherche appliquée et innovation technologique, le premier prix a été décerné à un groupe de jeunes chercheurs camerounais, qui a présenté un projet de développement de variétés d'ignames sucrées ne durcissant pas et adaptées aux conditions agro-climatiques des hautsplateaux de la région de l'Ouest du Cameroun. Une véritable aubaine pour les producteurs de cette denrée alimentaire, dont la conservation et

la commercialisation sont souvent entravées par le durcissement rapide du produit après la récolte. Les deux lauréats ont reçu chacun une récompense de 10 millions de francs CFA, en plus de la garantie de voir leurs projets financés par le promoteur de ces Awards de la science et la technologie.

Les gagnants des 2ème prix dans chacune des catégories ont, quant à eux, reçu chacun une récompense de 2,5 millions de francs CFA et la garantie de financement de leurs projets. Par ailleurs, un prix spécial assorti d'une récompense de 3 millions de francs CFA a été décerné au Camerounais Joseph Nke, qui fabrique artisanalement des équipements pour la transformation du

TIC & TELECOM

Les parts de marché de tous les opérateurs de mobile progresseront entre 2017 et 2021, au détriment de MTN

En 2021, Orange Cameroun recollera davantage au train de MTN Cameroun, en termes de parts de marché du mobile dans le pays. C'est du moins ce que révèlent les projections d'Ovum, une entreprise britannique spécialisée dans l'analyse stratégique concernant l'industrie des réseaux et des télécommunications. A en croire ces projections, sur la période 2017-2021, les parts de marché de MTN Cameroun, le leader du marché du mobile dans le pays, vont progressivement s'amenuiser, pour

culminer à 44,6% seulement, contre 53,6% à fin février 2017, en baisse de 6% sur une période de cinq ans. Selon la même source, cette réduction des parts de marché de MTN Cameroun profitera à la concurrence, notamment Orange Cameroun, qui grignotera près de 3% de parts supplémentaires, pour atteindre 37%, contre 34,7% à fin février 2017. Dans le même temps, Nexttel, le petit poucet du marché, s'adjugera 15% des parts, en progression de 3,4% par rapport aux 11,6% enregistrés à fin

février 2017.

A l'analyse, cette future reconfiguration du marché du mobile au Cameroun sera fortement influencée par l'évolution de la courbe des nouveaux abonnements, projetée à 6 millions de clients dans le pays, au cours de la période sous revue. En effet, selon Ovum, en 2021, l'opérateur Nexttel étoffera sa base clientèle de près de 14%, contre 6,7% pour Orange Cameroun et seulement 3,6% pour MTN, le leader du marché local du mobile.

La BEAC interdit les transactions de l'opérateur MTN Cameroun hors de la zone Cemac

Dans une correspondance datée du 19 juin 2017, le gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), institut d'émission des six Etats de la Cemac que sont le Cameroun, le Gabon, le Tchad, la RCA, le Congo et la Guinée équatoriale, invite les dirigeants des banques en activité dans cet espace communautaire, à « cesser toute opération de transfert de fonds à l'international dans le cadre des activités de monnaie électronique, par le canal de (leurs) partenaires techniques ». A en croire Abbas Mahamat Tolli, cette décision découle de ce que « les opérateurs de téléphonie mobile seraient, en réalité, les véritables émetteurs de monnaie électronique, en assureraient la gestion et procéderaient à des transferts à l'international. De telles actions constitueraient alors une violation grave de l'esprit et de la lettre de la réglementation régissant

non seulement l'activité d'émission de la monnaie électronique, mais aussi la réglementation des changes ». Au Cameroun, cette mesure concerne particulièrement la filiale locale de l'opérateur télécoms sud-africain MTN International, dont le partenaire bancaire sur le produit Mobile Money est la banque camerounaise Afriland First Bank. En effet, mû certainement par la concurrence farouche observée sur le marché du Mobile Money dans le pays, MTN Cameroun a lancé, en janvier 2017, une offre permettant à ses abonnés à ce service, d'effectuer des transferts d'argent vers 25 pays

« Fini les files d'attente interminables et les longues heures dans les transports. Avec MTN Mobile Money, vous pouvez désormais envoyer de l'argent vers 25 pays en Afrique à partir de votre compte MTN Mobile Money », pouvait-on lire sur les messages de l'opérateur. Jusqu'à la dernière sortie du gouverneur de la BEAC, cette offre était valable pour des pays de la Cemac tels que le Gabon et le Congo, mais aussi pour des pays d'Afrique de l'Ouest tels que le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, ou encore le Togo. Pour rappel, depuis environ deux ans, le service Mobile Money est en pleine expansion au Cameroun. A fin 2016, le pays comptait officiellement environ 5,4 millions d'abonnés à ce service, dont 2,6 millions pour MTN Cameroun, qui a aguiché 300 000 nouveaux clients sur ce segment de marché, au cours de la période allant de juin à septembre 2016, ainsi que le révèlent les rapports financiers de cet opérateur télécoms.

TIC & TELECOM

Grâce à l'Alliance Smart Africa, les coûts du roaming vont être réduits entre le Cameroun et le Gabon



Au cours d'une récente rencontre entre les responsables des organes de régulation du secteur des télécoms du Gabon et du Cameroun, les parties ont pris la résolution de réduire les coûts du roaming entre le Gabon et le Cameroun.

Cette diminution des coûts se fera, apprend-on, grâce à la construction des infrastructures permettant des liaisons télécoms directes entre les deux pays, évitant ainsi des transits vers les pays étrangers qui contribuent à renchérir les coûts du roaming. Cette ambition, a-t-on appris de bonnes sources, se réalisera dans le cadre de l'Alliance Smart Africa, à laquelle font partie le Cameroun et le Gabon.

Lancée en 2013 à l'initiative du

président rwandais, Paul Kagamé, ce partenariat regroupant plusieurs pays africains et des équipementiers télécoms tels que Huawei ou encore Ericsson, vise à réduire la fracture numérique de l'Afrique subsaharienne d'avec les autres régions du monde, et à hisser les TIC au cœur du développement du continent.

Huawei va de nouveau former dix jeunes camerounais en Chine, dans le cadre de son projet « Semences du futur »

Après une première cuvée sortie du moule de Huawei, le 18 novembre 2016, la firme chinoise des télécoms présente au Cameroun va de nouveau sélectionner dix jeunes Camerounais qui seront formés dans le domaine des TIC à son siège en Chine, vient de révéler Li Dafeng, vice-président du groupe Huawei au sortir d'une audience avec le chef de l'Etat camerounais, Paul Biya.

Baptisé « Semences du futur », ce projet de formation implémenté par Huawei entre dans le cadre de sa politique de transfert des technologies. Il consiste, pendant une semaine, grâce à des cours à la fois théoriques et pratiques, à renforcer les connaissances des jeunes sélectionnés, et de leur permettre de se frotter non seulement aux ingénieurs de Huawei, mais aussi aux dernières innovations mises en place par la firme chinoise. Partenaire attitré des opérateurs télécoms locaux dans le déploiement de la fibre optique, Huawei est également présent au Cameroun à travers la fourniture de divers équipements télécoms aux opérateurs de la téléphonie, et même la commercialisation grand public des terminaux mobiles.

SERVICES

L'application camerounaise « *Je parle le bassa* 2.0 » devient pionnière dans l'apprentissage des langues africaines en ligne



La Camerounaise Stéphie-Rose Nyot a lancé, le 24 juin 2017 à Paris, l'application baptisée « Je parle le bassa 2.0 », qui propose une cinquantaine de cours et exercices en anglais et en français, afin de permettre l'apprentissage du bassa, une langue principalement parlée au Cameroun par environ 2 millions de personnes et 800 000 locuteurs dans le monde. « Lors de sa connexion, l'utilisateur peut sélectionner des exercices parmi une vingtaine de thèmes : conjugaison, grammaire, vocabulaire, calcul, vie

quotidienne. Chacun de ces thèmes est accompagné d'une image et d'une traduction en bassa. A la fin de chaque exercice, il obtient une note globale lui permettant d'évaluer son niveau », explique la promotrice de cette application, qui considère le lancement de la nouvelle application comme « une étape décisive vers l'extension de la méthode "Je parle le ... 2.0" à d'autres langues africaines ».

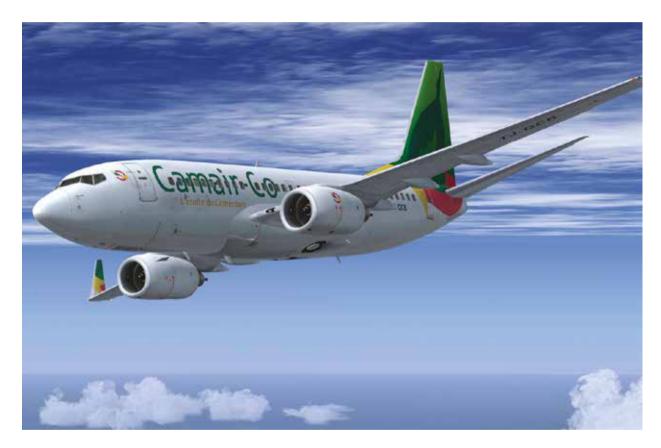
Initié en 2013, le projet « *Je parle le bassa 2.0* », qui ne se résumait alors qu'à une page Facebook, prendra

son envol en mai 2016, à la faveur du succès enregistré par la campagne de financement participatif lancée par ses promoteurs, et qui permettra de lever 7000 euros. Une enveloppe qui permettra de monter un site web bilingue, un manuel d'apprentissage et des exercices, à partir de septembre 2017. A ce jour, apprend-on, ce pionnier de l'apprentissage des langues en ligne a conquis une communauté de plus de 10 000 personnes.

On dit qu'il y aurait une baisse de salaire à la Camair-Co

Ernest Dikoum, le DG de compagnie aérienne du Cameroun, aurait écrit une lettre à ses collaborateurs pour annoncer une coupe de salaires.





Ce n'est pas une rumeur. Il y aura baisse de salaire à Camair-co, la compagnie aérienne nationale. En effet, l'information se trouve dans une lettre du directeur général de la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co) datant du 06 juin 2017. Dans cette lettre, Ernest Dikoum écrit : « Nous sommes obligés dès maintenant de faire des ajustements sur tous les postes qui pèsent illégalement et anormalement sur les

finances de l'entreprise ».

Toujours selon le DG de Camair-Co, « des rapports récents et concordants de structures de contrôle (interne et externe), font ressortir des manquements très graves dans la gestion et le fonctionnement de la compagnie et qui appellent des corrections immédiates ». Le DG invite alors les employés à un changement de mentalités indispensable pour la survie de l'entreprise.

« Cette mesure va avoir des incidences immédiates sur ceux des collaborateurs dont les rémunérations sont en déphasage avec les normes organisationnelles de la compagnie, ceux qui perçoivent des revenus non dus, ceux qui pour des raisons diverses bénéficient des avantages anormaux dans la société. Des correspondances individuelles seront adressées aux concernés à cet effet », annonce Ernest Dikoum.

Il paraît que la première hôtesse de l'air Noire était une Camerounaise

Il se dit qu'elle a effectué en 1957 son premier vol pour la compagnie aérienne UAT.



Léopoldine Emma Douala-Bell épouse Smith est la première hôtesse de l'air Noire.

Petite fille de Rudolphe Douala Manga Bell, Léopoldine est née et a vécu au Cameroun jusqu'en 1956; l'année durant laquelle, elle termine son cursus secondaire et est recrutée par l'Union aéromaritime de transport, une ancienne compagnie aérienne française. Elle n'a alors que 17 ans.

Pour le compte de cette entreprise, elle suivra une formation de vol à Paris prodigué par Air France. En 1957, à 18 ans, soit une année avant Ruth Carol Taylor, la première hôtesse de l'air noire américaine, elle effectuera son premier vol.

Trois ans après, elle est invitée à rejoindre Air Afrique, la compagnie aérienne nouvellement créée pour servir onze nations francophones, anciennes colonies de France et fraîchement indépendantes.

Promue, première chef de cabine de la compagnie, elle recevra symboliquement la carte d'identité professionnelle n° 001.

Elle vole pendant 12 ans et prend sa retraite d'hôtesse de l'air à 30 ans, non sans avoir essuyé le racisme, le harcèlement et les préjugés à cause de son sexe et de la couleur de sa peau.

Elle continuera tout de même à exercer dans le domaine aéroportuaire à des postes de manager, de consul-





tante ou de volontaire pour diverses compagnies aériennes et agences de voyage publiques ou privées d'Afrique et des Etats-Unis.

En 2015, Léopoldine Smith est honorée lors du quarantième anniver-

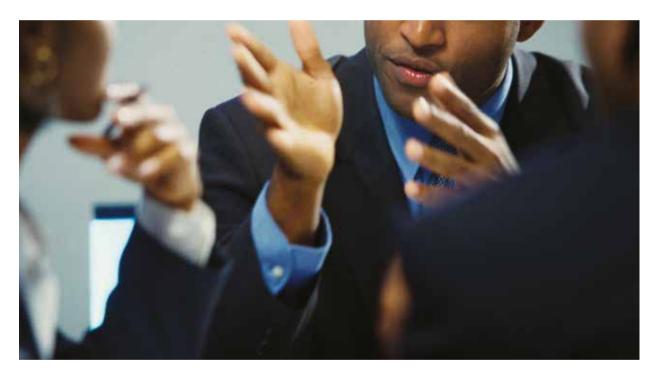


saire de l'organisation Black Flight Attendants of America, au Musée du chemin de vol de l'aéroport international de Los Angeles.

Certains disent qu'il y a un directeur général au Cameroun qui est en fonction depuis 43 ans

Ernest Ela Evina aurait été nommé directeur du Centre national d'études et d'expérimentation du machinisme agricole (Ceneema) depuis 1974.





Ceux qui en parlent sont souvent pris comme des amuseurs publics et pourtant ils sont dans le vrai. Il y a effectivement un directeur d'établissement public à Yaoundé qui occupe son poste depuis 43 ans. Il s'agit d'Ernest Ela Evina, le directeur du Centre national d'études et d'expérimentation du machinisme agricole (Ceneema). Il a été nommé depuis 1974 par le Premier président du Cameroun, Ahmadou Ahidjo (5 mai 1960 – 4 novembre 1982). Et donc, il est en poste avant même l'accession

(6 novembre 1982) au pouvoir de l'actuel chef de l'Etat, Paul Biya. Le directeur Ceneema est curieusement méconnu du public. Ses apparitions officielles sont rarissimes au point où il est difficile de trouver une seule de ses photos. Ce qui n'empêche pas à cet octogénaire de diriger une structure née de la coopération germano-camerounaise. Dès 1974, le Ceneema disposait alors d'un important lot d'engins, de machines et de matériels agricoles opérant dans ses quatre stations de

mécanisation des travaux agricoles que sont Yaoundé, Garoua, Bambui et Nanga-Eboko.

Face à la crise qui a secoué le secteur agricole à partir de 1985, entrainant une baisse drastique des cours des produits et des investissements publics, le Ceneema a commencé sa descente aux enfers. La structure végète presque aujourd'hui. Ernest Ela Evina, lui, semble avoir été oublié à son poste depuis 43 ans.

On dit qu'il n'y a pas de hauts cadres natifs des régions anglophones à la Crtv

Une polémique selon laquelle les ressortissants du Nord-Ouest et du Sud-ouest ont été lésés, enfle autour des dernières nominations du 29 juin au sein de la chaîne audiovisuelle publique.





Le 3 juillet 2017 à Yaoundé, à l'occasion de l'installation des nouveaux cadres à la Cameroon radio & television (Crtv), chaîne audiovisuelle publique, le directeur général (DG), Charles Ndongo, a répondu à la polémique selon laquelle les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest n'ont pas de cadres à la Crtv.

« Pour la première fois, le Sud-Ouest et le Nord-Ouest comptent quatre chefs de station sur 10, cela ne s'était jamais passé. Parmi les trois directeurs centraux, un vient du Nord-Ouest, un autre du Septentrion, et le 3º du Grand Sud », a expliqué Charles Ndongo. Selon les statistiques fournis par le DG, 144 personnes travaillent pour les contenus du poste national, 269 pour la télévision parmi lesquels 99 journalistes et producteurs à la radio et 125 à la télévision.

M. Ndongo a martelé toutes composantes sociologiques sont représentées. « La région de l'Est, qui aurait pu nourrir quelques frustrations à la publication des premiers textes, a trouvé des bonnes compensations à l'annonce de la seconde vague des nominations », a ajouté le DG au regard d'une autre polémique qui avait déjà fait son lit.

LEADER DU MOIS

Le Camerounais Jules Ngankam devient le DGA de l'African Guarantee Fund



L'African Guarantee Fund (AGF), présenté comme étant le premier fonds de garantie panafricain dédié aux PME, a confié, depuis le mois de juin dernier, le poste de Directeur général adjoint à l'ingénieur statisticien et économiste camerounais Jules Ngankam.

L'African Guarantee Fund (AGF), présenté comme étant le premier fonds de garantie panafricain dédié aux PME, a confié, depuis le mois de juin dernier, le poste de Directeur général adjoint à l'ingénieur statisticien et économiste camerounais Jules Ngankam, a-t-on appris dans un communiqué officiel de cette institution financière.

Ancien cadre de la banque Barclays à Londres, où il aura passé huit ans au total, Jules Ngankam est diplômé de l'Essec de Paris et de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE) de France. Il a rejoint l'African Guarantee Fund en 2013, en qualité de directeur adminis-

tratif et financier, poste qu'il cumulera d'ailleurs avec celui de directeur général adjoint.

Basée à Nairobi, au Kenya, l'AGF revendique, en quatre années d'activités, des garanties ayant permis de débloquer des financements dans 38 pays d'Afrique à travers 85 établissements financiers. Ces financements ont profité, apprend-on, à plus de 5000 PME sur le continent.

En 2013, ce fonds de garantie panafricain a signé avec le Groupement inter-patronal du Cameroun (GICAM) et un pool bancaire (SGBC, BICEC, Afriland First Bank, Ecobank, BGFI), un protocole d'accord de 100 millions de dollars (environ 60 milliards FCFA) visant à mettre en place un projet-pilote destiné au financement et à l'accompagnement des PME locales.

Conçu et fondé par la Banque africaine de développement (BAD), l'AGF compte dans son portefeuille d'actionnaires l'Agence française de développement (AFD). On y retrouve également le Fonds de développement nordique (NDF), qui est l'institution commune de financement du développement des cinq pays nordiques; ou encore l'Agence espagnole pour la coopération internationale au développement.

BRM

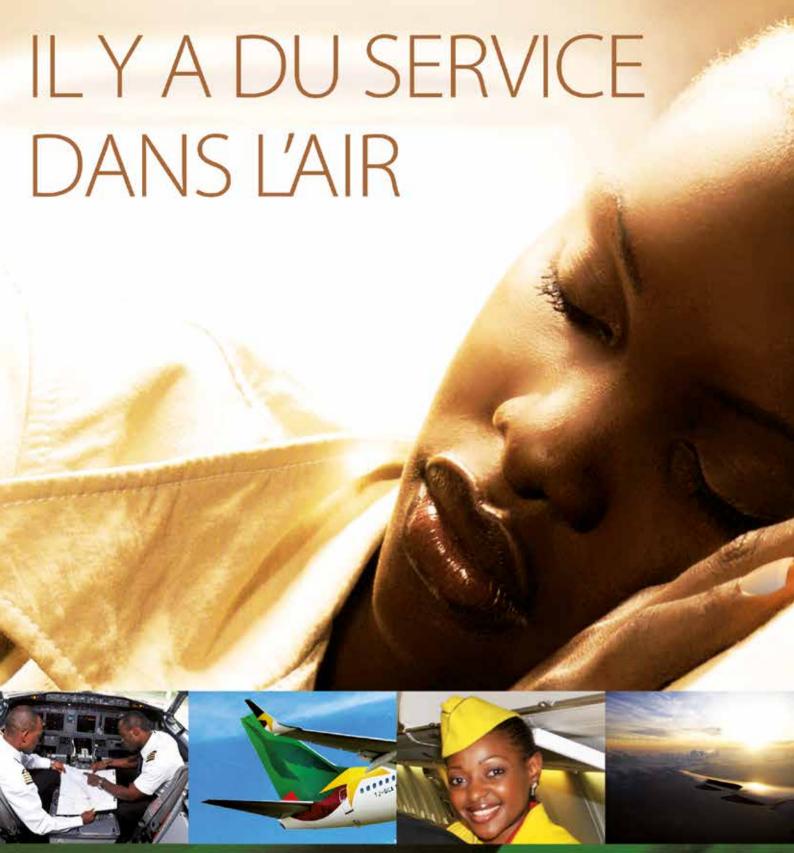
Participez à l'édification du Cameroun de demain

Chaque mois, découvrez les avancées économiques du Cameroun









La valeur n'attend pas le nombre des années. 2 ans au compteur, un personnel hautement qualifié, des appareils régulièrement révisés, des valeurs , une vision, un sourire, l'étoile du Cameroun est bel et bien lancée sur sa trajectoire. Voyagez sereins, voyagez Camair-co.

Une nation, une compagnie, une étoile. Camair-co.

Camair-Co